

OFF
R32A74
A1/1989
CON

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1988-1989

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Québec 

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1988-1989

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Québec ☐☐

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Rôle et ressources des Archives nationales du Québec (ANQ)

1. Un mandat clair et bien adapté 2
2. Les ressources 4

DEUXIÈME PARTIE

Dossiers majeurs

1. Les politiques 6
 - 1.1 La politique de gestion des documents semi-actifs
du gouvernement du Québec 6
 - 1.2 Le projet de politique de gestion des documents
inactifs des organismes publics 8
 - 1.3 La politique concernant les archives privées 10
2. Les normes et procédures archivistiques 12
3. L'informatique et la bureautique 13
 - 3.1 Le système de contrôle et d'exploitation des fonds
d'archives: SAPHIR 13
 - 3.2 Le développement de la bureautique 14
4. Les archives judiciaires 15
5. Le déplacement du Centre d'archives de Montréal 17

6. L'organisation du XII ^e Congrès international des Archives, Montréal, 1992	17
7. Le projet d'Association internationale des Archives francophones	19

TROISIÈME PARTIE

Vue d'ensemble des activités courantes

1. La priorité: analyse et approbation des calendriers de conservation de documents des organismes publics.....	22
2. Le Service central de développement des systèmes (SCDS)	23
2.1 L'informatisation des systèmes	23
2.2 La recherche et l'information sur la loi et les archives	24
2.3 La micrographie	24
2.4 La généalogie	25
3. La quantité d'archives acquises en 1988-1989 et le total conservé	25
4. La restauration de documents	26
5. La communication et la diffusion des documents	26
5.1 "Vos papiers S.V.P."	27
6. Le programme d'aide financière	27
7. Le perfectionnement du personnel et la participation à des rencontres professionnelles	28
8. Les stages aux Archives nationales du Québec	29

QUATRIÈME PARTIE

Dans les régions

- RÉGION 01
Le Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie
—Iles-de-la-Madeleine
(RIMOUSKI) 32
- RÉGION 02
Le Centre d'archives du Saguenay—Lac-Saint-Jean
(CHICOUTIMI) 33
- RÉGION 03
Le Centre de documents semi-actifs du gouvernement et le
Centre d'archives de Québec (QUÉBEC)35
- RÉGION 04
Le Centre d'archives de la Mauricie—Bois-Francs
(TROIS-RIVIERES) 40
- RÉGION 05
Le Centre d'archives de l'Estrie
(SHERBROOKE) 43
- RÉGION 06
Le Centre d'archives de Montréal
(MONTREAL) 45
- RÉGION 07
Le Centre d'archives de l'Outaouais
(HULL) 49
- RÉGION 08
Le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue
(ROUYN-NORANDA) 51
- RÉGION 09
Le Centre d'archives de la Côte-Nord
(SEPT-ILES) 52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des effectifs permanents et des ressources financières autres que la rémunération ..	55
Tableau 2: Organigramme des Archives nationales du Québec ..	56
Tableau 3: Nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par centre d'archives des ANQ, au 31 mars 1989	57
Tableau 4: Quantité d'archives acquises en 1988-1989	58
Tableau 5: Quantité d'archives conservées aux ANQ au 31 mars 1989	59
Tableau 6: Communication et diffusion des documents	61
Tableau 7: Stages aux Archives nationales du Québec en 1988-1989	62

ANNEXE

Liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1988-1989	64
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

INTRODUCTION

Devant la masse d'information environnante et notre besoin de connaître, l'auteur américain Richard Saul Wurman nous compare à une personne qui a soif et que l'on a condamnée à utiliser un dé à coudre pour boire à une borne fontaine ouverte à pleine pression¹. Les Archives proposent une autre méthode, à notre santé, à notre savoir!

Dans une administration publique comme dans une entreprise privée, il faut constamment prendre des décisions, poser des gestes, revendiquer des droits ou en attester, développer les connaissances et les qualités qui servent à l'organisme. Il en va de même pour tous les citoyens. A ces fins, autant il est précieux d'avoir un accès rapide et sécuritaire à nos informations documentaires authentiques et pertinentes, autant il est frustrant et coûteux d'être encombrés par une trop grande quantité de documents où il est impossible de retrouver à temps ce qu'il nous faut.

La gestion des archives, telle que préconisée par la Loi sur les archives du Québec, apporte une réponse pratique à la nécessité de conserver, de communiquer et de protéger l'information documentaire utile. Elle élimine en même temps le problème de l'accumulation de documents inutiles.

Dans un message audiovisuel transmis par satellite sur l'écran géant du Palais des congrès de Paris le 26 août 1988, la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, s'est adressée aux quelque 2 000 personnes provenant de 105 pays membres du Conseil international des Archives (CIA) et participant au XI^e Congrès international des Archives. Ainsi, le lendemain de l'importante allocution du Président de la France sur les archives modernes, de concert avec la Ministre canadienne des Communications et le Maire de Montréal, madame Bacon a chaleureusement invité la communauté professionnelle archivistique internationale à se réunir à Montréal pour le XII^e Congrès quadriennal du CIA en septembre 1992. Pour sa part, madame Bacon a signalé fièrement que le Québec s'était donné "une loi innovatrice s'appuyant sur une perception globale des archives et reconnaissant leur importance pour l'administration, pour les affaires et pour la culture". "D'ici 1992, a ajouté la Ministre, cette loi aura été mise en application et nous aurons pu mesurer ses effets."

1. WURMAN, Richard Saul. Information Anxiety, p. 36.

Pour la mise en application de la Loi sur les archives, les Archives nationales du Québec ont rigoureusement planifié tous leurs objectifs institutionnels et les ont fait connaître dans une brochure intitulée Vers 1992, brochure assortie d'un complément annuel précisant les objectifs fixés pour 1988-1989.

Ces objectifs reflètent le souci non seulement de maintenir mais d'augmenter la qualité des services offerts par les Archives nationales du Québec dans les domaines d'activité familiers à l'Institution depuis de nombreuses années. Les objectifs confirment aussi la détermination des Archives nationales du Québec d'étendre à l'échelle du Québec les activités nouvelles engendrées par la Loi sur les archives.

D'autre part, le déplacement définitif du Centre d'archives des Archives nationales du Québec à Montréal demeure un objectif majeur dont la réalisation à moyen terme est essentielle à la gestion efficace des archives dans cette vaste et populeuse région administrative.

Bref, les Archives nationales du Québec ont établi et poursuivi en 1988-1989 un programme d'activités équilibré, conforme au mandat global que l'institution a la responsabilité de remplir.

Tout au long de l'année, le personnel des Archives nationales du Québec a multiplié les efforts pour accroître son efficacité et pour développer la collaboration avec les clientèles.

Voici le résultat de ces efforts, Vers 1992.

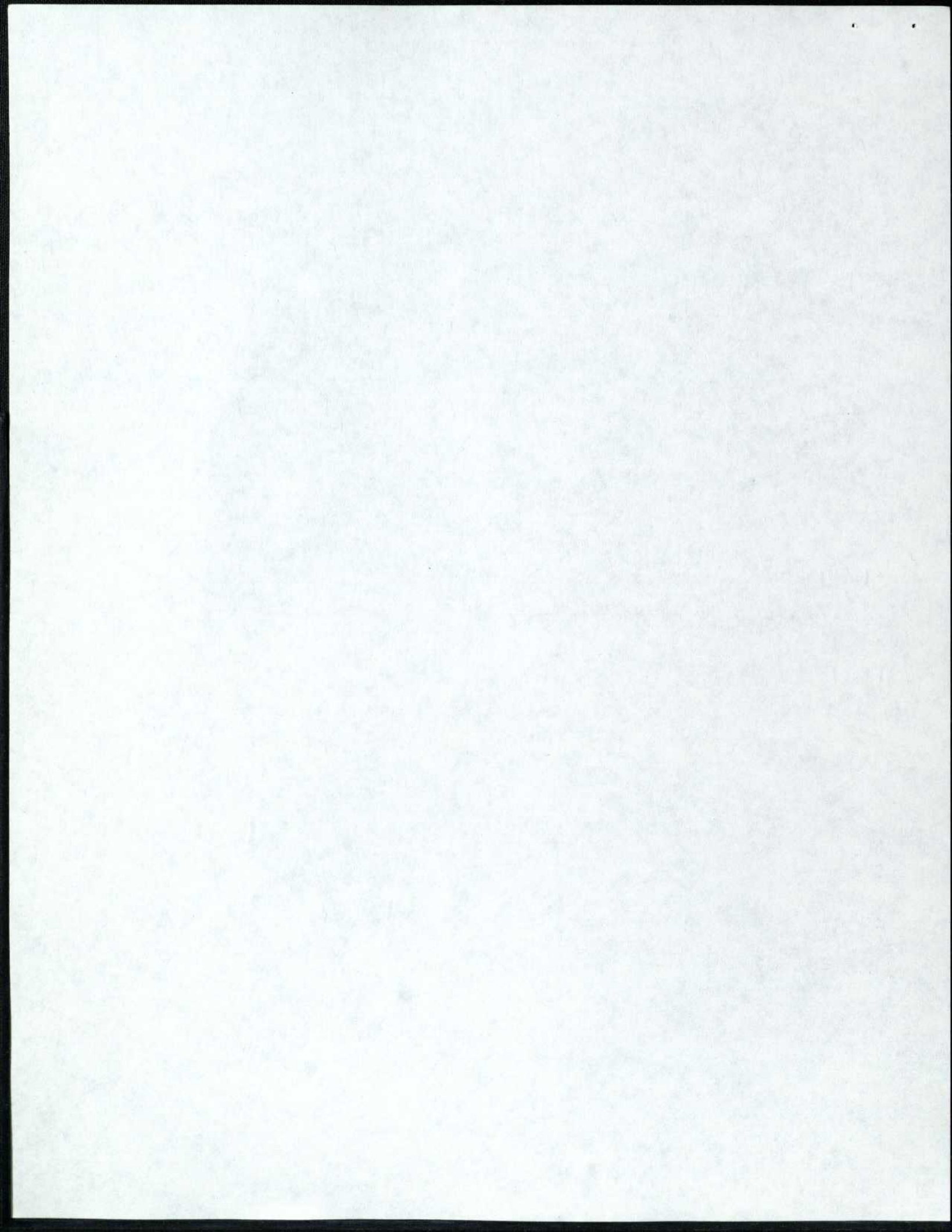
Le conservateur,



Robert Garon

PREMIÈRE PARTIE

Rôle et ressources des Archives nationales du Québec



1. Un mandat clair et bien adapté

La Loi sur les archives, adoptée par le gouvernement du Québec à la fin de 1983, a pour objet d'assurer, d'une part, la conservation, la mise en valeur et la diffusion des archives publiques. D'autre part, la Loi veut aussi promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées au moyen, notamment, d'une aide technique et financière aux services d'archives privées. Il y a plusieurs années déjà; les Archives nationales du Québec ont mis sur pied un programme d'aide financière aux services d'archives québécois. L'adoption récente de la politique concernant les archives privées prévoit la création d'un nouveau programme d'aide visant spécifiquement les archives privées. Nous y reviendrons, dans la deuxième partie de ce rapport, en traitant de l'ensemble des politiques issues de la Loi sur les archives.

En vertu de la Loi, plus de 3 800 organismes publics (les ministères, les sociétés d'État, les tribunaux judiciaires, les municipalités, les corporations municipales et intermunicipales de transport, les organismes scolaires, les établissements d'enseignement, de santé et de services sociaux) doivent, chacun, établir un calendrier de conservation de leurs documents et soumettre ce calendrier ainsi que ses modifications à l'approbation des Archives nationales du Québec.

De leur côté, les Archives nationales du Québec doivent analyser et approuver calendriers et modifications. En outre, les Archives nationales du Québec doivent recevoir du gouvernement et des tribunaux les documents inactifs dont le calendrier prévoit la conservation permanente. Par ailleurs, les autres organismes publics doivent assurer la conservation de leurs propres documents inactifs d'intérêt permanent.

Des politiques et règlements, tel que prévu et souhaité, ont déjà été adoptés afin de faciliter l'application de la Loi. D'autres textes sont en préparation; nous les aborderons dans la deuxième partie de ce rapport d'activités. Cependant, il est important de signaler que le mandat des Archives nationales du Québec, tel que redéfini dans la Loi de 1983, est demeuré inchangé depuis, car il s'appuie sur plus de 60 ans d'expérience des Archives et sur 10 années de réflexion intense et de consultation dans le milieu avant l'adoption de la Loi.

Le mandat des Archives nationales du Québec demeure donc intact, car il procède d'une conception claire et juste de l'importance des archives au Québec et du rôle que peuvent y jouer les Archives nationales. L'intérêt manifesté par les organismes publics à l'endroit des méthodes de travail et du type de collaboration préconisés par la Loi pour la gestion des archives, ainsi que l'attention des organismes à bien appliquer ces méthodes ont confirmé la validité du mandat des Archives nationales.

Le degré de pénétration, d'expansion et de réussite de la gestion des archives dans les secteurs publics et privés fournit en effet un indice très sûr du succès pratique et pédagogique de la Loi. D'abord, les chiffres sont éloquentes. Au 31 mars 1989, déjà 2 739 organismes publics, soit 72 % de l'ensemble, avaient élaboré un calendrier de conservation. Les programmes d'enseignement de l'archivistique s'améliorent sans cesse dans des universités québécoises, souvent avec le concours professionnel des Archives nationales du Québec. Un grand nombre d'organismes publics et privés accueillent des finissants dans le cadre de stages pratiques entraînant, dans plusieurs cas, l'ouverture de postes à contrat ou permanents.

Parmi les organismes ayant ainsi favorisé, cette année, le développement de la gestion de leurs archives, mentionnons par exemple, dans le secteur municipal, la Ville d'Outremont, l'Office municipal d'habitation, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Dans le secteur de l'enseignement, l'Université Concordia et le Collège LaSalle (mode, design et techniques de bureau) ont recruté des archivistes, tandis que le Collège O'Sullivan (enseignement du secrétariat) offre un nouveau cours sur le traitement des archives. De plus en plus de jeunes contractuels pigistes sont recrutés par de nouvelles firmes de consultants pour la réalisation de travaux, notamment dans des CLSC (Centres locaux de services communautaires).

Enfin, dans le secteur privé, plusieurs entreprises se sont prévaluées des interventions et des services de finissants ou de jeunes diplômés en archivistique. Mentionnons, toujours à titre d'exemple, Robic et Robic (spécialisée en préparation de brevets), RCMP (Raymond, Chabot, Martin, Paré, comptables agréés), la Bourse de Montréal, Steinberg. Tous ont compris que les archives aussi sont de leur côté!

Dans l'introduction à ce rapport annuel, nous avons rappelé que les Archives nationales du Québec sont directement engagées dans l'organisation du XII^e Congrès international des Archives qui doit avoir lieu à Montréal en 1992. De concert avec leurs premiers partenaires dans cet important projet, les Archives nationales du Québec ont tenu à y associer quelques grandes entreprises dont les représentants de haut niveau siègent aujourd'hui à la Commission nationale du Congrès, aux côtés d'archivistes représentatifs, pour leur part, des services québécois et canadiens d'archives, ainsi que des associations professionnelles d'archivistes.

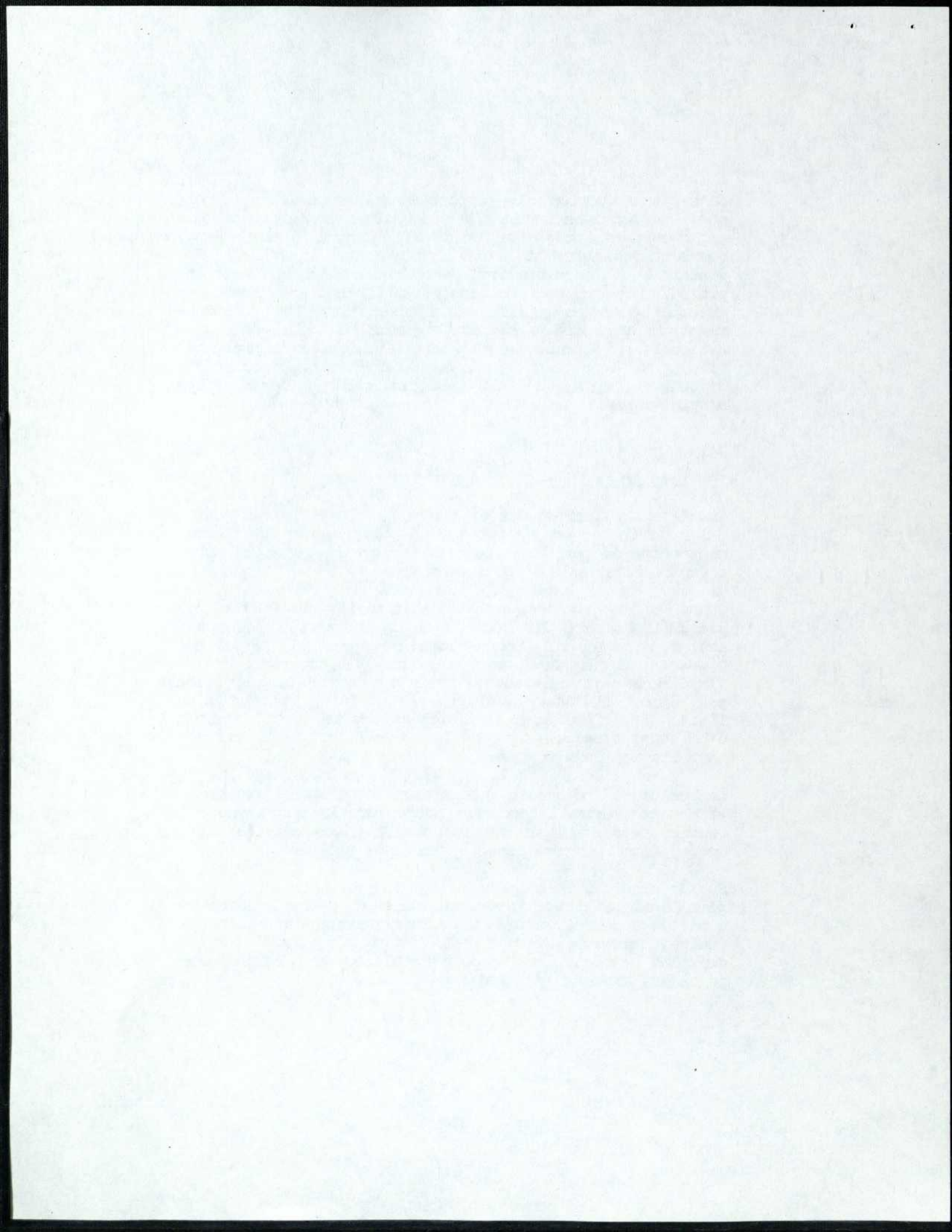
2. Les ressources

Pour remplir leur mandat en 1988-1989, les Archives nationales du Québec comptaient sur un personnel de 124 permanents appuyés par des effectifs temporaires dont la durée d'emploi totalisait 36 personnes/année.

Quant au budget des Archives nationales du Québec, il s'établissait à 5 710 300 \$. De ce montant, 4 246 000 \$ étaient affectés à la rémunération du personnel, tandis que 1 464 300 \$ ont servi aux activités. Le programme d'aide financière déjà existant a connu une légère augmentation par rapport à l'année dernière. Toutefois, l'ensemble de l'aide financière sera sensiblement accrue avec l'arrivée d'un autre programme issu de la nouvelle politique concernant les archives privées.

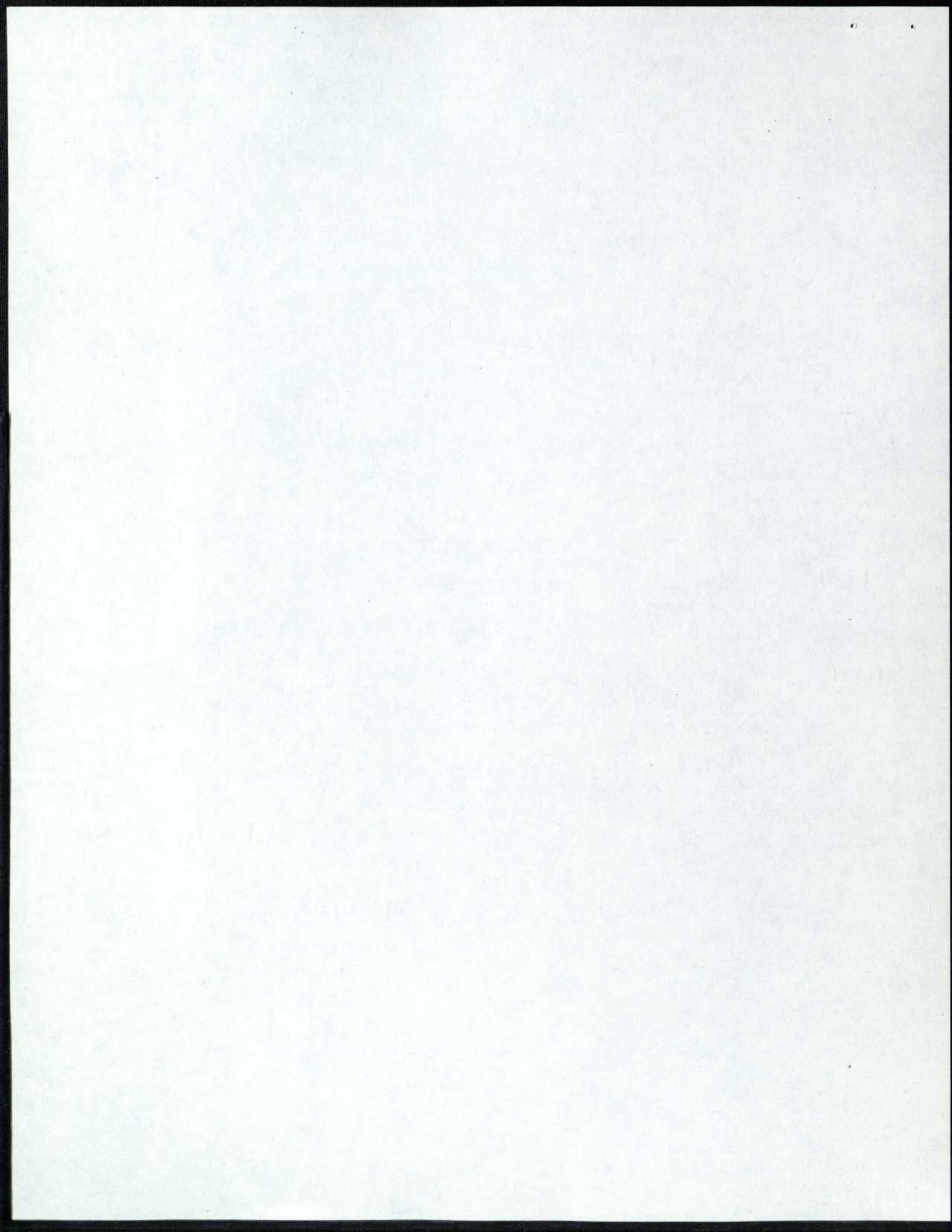
Le tableau 1 indique la répartition du personnel permanent et des ressources financières autres que la rémunération à travers dans les neuf centres des Archives nationales du Québec, dont l'organigramme apparaît au tableau 2.

Sur le plan des ressources et équipements requis pour remplir le mandat des Archives nationales du Québec, la préoccupation majeure demeure la relocalisation définitive du Centre d'archives de Montréal. Nous y revenons dans la deuxième partie de ce rapport consacrée aux dossiers majeurs des Archives nationales du Québec.



DEUXIÈME PARTIE

Dossiers majeurs



1. Les politiques

Plusieurs observateurs, juristes, administrateurs ou archivistes considèrent la Loi sur les archives comme un texte législatif exceptionnellement clair et précis, même s'il traite d'un sujet relativement complexe dans son ensemble. Ces qualités, bien sûr, facilitant la compréhension ainsi que la mise en application de la Loi qui, a priori, promet des économies administratives et des bénéfices culturels. En consultation avec les milieux concernés, les Archives nationales du Québec ont en outre procédé à l'élaboration de politiques favorisant encore davantage l'efficacité dans différents champs d'application de la Loi.

La politique de gestion des documents actifs du gouvernement fut approuvée dès 1985. Dans le cadre de cette politique, les Archives nationales du Québec continuent d'accorder la priorité à l'analyse et à l'approbation des calendriers de conservation établis par les organismes publics. Au préalable, aucun effort n'avait été ménagé pour réaliser, en collaboration avec les organismes publics, des recueils de délais de conservation des documents communs à différentes catégories d'organismes. A ce jour, d'ailleurs, les Archives nationales du Québec prêtent une grande attention à l'amélioration de ces recueils qui facilitent la tâche à des centaines d'organismes.

1.1 La politique de gestion des documents semi-actifs du gouvernement du Québec

Cette politique concerne en particulier les organismes publics visés au paragraphe 1 de l'annexe à la Loi sur les archives, soit le Conseil exécutif, le Conseil du trésor, les ministères et les organismes gouvernementaux. Avant d'être approuvée par le Conseil du trésor puis adoptée officiellement par le Ministre des Affaires culturelles en juillet 1988, la politique de gestion des documents semi-actifs avait fait l'objet d'une consultation auprès des organismes visés. Après son adoption, les Archives nationales du Québec en ont fait paraître le texte intégral dans le bulletin de liaison D'étape en étape.

Les mesures préconisées par cette politique visent à réduire la facture gouvernementale annuelle en matière de garde des documents semi-actifs, tout en palliant l'absence de services de garde structurés

dans la zone métropolitaine de Montréal et dans les capitales régionales.

Dans la zone métropolitaine de Québec, on poursuivra le développement du Centre de documents semi-actifs du gouvernement (CDSA), situé au 2750, rue Dalton à Sainte-Foy.

D'après les études réalisées, la mesure ayant le plus d'impact sur la réduction des coûts consiste à transférer dans des entrepôts spécialisés les documents semi-actifs actuellement conservés en classeurs dans des espaces à bureaux. D'autre part, il semble possible de réaliser des économies substantielles d'effectifs affectés à la garde des documents en concentrant les masses de documents à entreposer par le regroupement des dépôts autonomes. On estime que l'effet conjugué de ces deux mesures permettrait de réduire de moitié la facture gouvernementale annuelle.

Le recours aux services de garde offerts par l'entreprise privée dans la zone métropolitaine de Montréal figure parmi les solutions jugées valables. En région, l'organisation d'espace d'entreposage pourra s'effectuer par la mise en commun des ressources matérielles et humaines des organismes intéressés. La recherche de partenaires parmi les entreprises et les organismes présents permettra de rentabiliser au maximum les installations existantes et évitera de multiplier les investissements en infrastructures et en services à vocation limitée.

Les Archives nationales du Québec ont la responsabilité de coordonner la mise en oeuvre de la politique de gestion et d'en surveiller l'application. Ainsi, les Archives nationales du Québec doivent notamment: faire connaître et faire respecter les normes relatives aux espaces d'entreposage; assurer la gérance de centres de documents semi-actifs (en régie ou par association avec des partenaires privés, suivant les besoins exprimés par les organismes publics); présider à la réalisation d'ententes-cadres entre organismes désireux d'adhérer à des services de garde regroupés; veiller à ce que les organismes publics transfèrent effectivement leurs documents semi-actifs dans des espaces d'entreposage, après l'approbation de leur calendrier de conservation; surveiller le respect des délais de conservation des documents.

Dans ce contexte, les organismes publics ont, de leur côté, la responsabilité d'opter pour les solutions les plus rentables parmi les formules de garde autorisées et suivant les procédures établies par la politique de gestion. Toute autre formule choisie par un organisme doit faire l'objet d'une évaluation par les Archives nationales du Québec. De plus, les organismes doivent faire parvenir aux Archives nationales toute entente conclue avec d'autres organismes, tout contrat accordé à des fournisseurs privés pour la garde de documents semi-actifs. Enfin, conformément à leur calendrier de conservation approuvé, les organismes doivent transférer dans des espaces d'entreposage leurs documents semi-actifs et disposer de leurs documents inactifs.

Voilà les grandes lignes de la politique de gestion des documents semi-actifs, dont le texte intégral est disponible aux Archives nationales du Québec.

1.2 Le projet de politique de gestion des documents inactifs des organismes publics

Au moment de l'adoption de la Loi sur les archives, les Archives nationales du Québec possédaient déjà plus de 60 ans d'expérience en gestion de documents inactifs. Dans les circonstances, la logique même de la Loi quant au cheminement des documents ainsi que l'urgence d'orienter l'action dans les domaines d'intervention plus récents amenèrent les Archives nationales du Québec à élaborer d'abord les politiques de gestion des documents actifs et semi-actifs. Les Archives nationales entreprirent ensuite l'élaboration de la politique des documents inactifs des organismes publics et sur la politique concernant les archives privées, dont il sera question plus loin.

Vers la fin de l'année 1988-1989, un projet de politique de gestion des documents inactifs des organismes publics était rédigé et sur le point d'être soumis à une consultation élargie dans les milieux professionnels et institutionnels.

L'importance de l'enjeu est clairement exprimée dans le préambule qui accompagne le projet de politique. Engagés dans toutes sortes d'activités, nous sommes à la fois intrigués par le passé, préoccupés par le

présent et désireux de préparer l'avenir. Ces archives qui nous révèlent de façon explicite le passé aussi bien que le présent (à travers les documents actifs) sont comme une machine à nous faire voyager dans le temps, capables, selon leur qualité, de nous aider à préparer l'avenir. Les archives de toute nature et de tout âge peuvent être utiles aux personnes de tous les milieux et aussi de tout âge, dans des activités à caractère administratif, économique, légal, technique, social, culturel ou autre.

Nous nous retrouvons, selon le sociologue Edgar Morin, devant le problème de celui qui veut savoir ce qui s'est passé il y a un instant, ou il y a un siècle², de celui qui veut aussi évaluer la qualité et la crédibilité de ses informations en fonction de leur source, de leur "provenance", premier principe archivistique. Les archives constituent un élément important de ce que Morin appelle "la stratégie de connaissance" dans notre société de l'information. Les documents produits ou reçus par les organismes publics, identifiés à ces organismes et sélectionnés pour conservation permanente deviennent la mémoire collective de la société.

Le partage des responsabilités préconisé par le projet de politique de gestion des documents inactifs des organismes publics est clair. Les organismes publics du secteur décentralisé (organismes municipaux, établissements d'enseignement et de santé; tous ceux visés aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe à la Loi sur les archives) doivent assurer la gestion de leurs propres documents inactifs. De leur côté, les Archives nationales du Québec doivent recevoir par versements et ensuite gérer les documents inactifs sélectionnés pour conservation permanente provenant des organismes publics du secteur centralisé, tels que les ministères et les organismes qui en dépendent, ainsi que des tribunaux judiciaires (organismes visés aux paragraphes 1 et 3 de l'annexe à la Loi sur les archives).

2. MORIN, Edgar. Pour sortir du XX^e siècle, p. 24.

Dans le projet de politique, le terme "gestion" n'est pas abstrait; il est clairement défini. La gestion des documents inactifs est l'ensemble des méthodes, des techniques et des opérations relatives à la conception, au développement, à l'implantation et à l'évaluation des systèmes administratifs et des outils scientifiques requis pour assurer la conservation des documents inactifs de valeur permanente et en faciliter la consultation. Le lecteur trouvera explicitées dans le texte du projet de politique les références au cadre juridique, administratif et scientifique de la gestion des documents inactifs. Le projet de politique précise les opérations reliées aux quatre grandes fonctions permettant de gérer efficacement les documents inactifs. Ces fonctions sont: l'acquisition des documents, soit la constitution du fonds d'archives historiques et son accroissement; le traitement, c'est-à-dire le classement et la description permettant le repérage des documents dans un délai raisonnable; la conservation, c'est-à-dire le rangement dans des conditions physiques satisfaisantes, la manipulation, la restauration; enfin, la diffusion de l'information dans le but de favoriser le développement des connaissances, sans préjudice à la confidentialité, telle que définie par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et, de façon complémentaire, par la Loi sur les archives.

1.3 La politique concernant les archives privées

Les archives privées, autant que les archives publiques, sont essentielles à la connaissance et à la compréhension de notre histoire. Depuis l'adoption de la Loi sur les archives, les efforts des Archives nationales du Québec ont porté principalement sur la mise en ordre des archives publiques. Maintenant que ces efforts commencent à porter fruit, le gouvernement du Québec désire rendre opérationnels les objectifs de la Loi à l'égard des archives privées. A la suite d'une consultation dans le milieu des archives au Québec, le projet de politique concernant les archives privées a été révisé pour tenir compte des commentaires reçus. Par cette politique, le gouvernement vise différents objectifs:

- favoriser le développement d'une conscience collective accrue à l'égard du patrimoine archivistique privé;
- assurer la conservation, au Québec et autant que possible dans leur région d'origine, des archives privées significatives pour notre histoire;
- promouvoir une plus grande utilisation de ces archives en les rendant plus accessibles;
- assurer la stabilité et le développement harmonieux des services à la population dans ce secteur.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement compte sur la collaboration et la contribution des organismes publics et privés, partenaires dont le rôle est essentiel à la conservation et à la mise en valeur des archives privées.

Le texte de la politique précise le rôle et les responsabilités des Archives nationales du Québec et des différents partenaires dont, en raison de leur importance, les gouvernements municipaux invités à appuyer concrètement le développement des archives privées. Bien sûr, les organismes privés sont fortement encouragés à conserver eux-mêmes leur patrimoine archivistique et à le rendre accessible au public.

Des actions et des moyens précis sont également prévus dans la politique pour permettre aux Archives nationales du Québec et à tous leurs partenaires de bien jouer leur rôle. Parmi ces moyens, mentionnons d'abord la concertation régionale et nationale, notamment pour l'acquisition d'archives privées. A la suite des multiples interventions faites durant la tournée de consultation sur la politique, et conformément à leur approche traditionnelle, les Archives nationales du Québec partageront avec leurs partenaires la responsabilité d'acquérir, de traiter et de diffuser les archives privées, et pourront suppléer à ces derniers lorsqu'ils ne seront pas en mesure de satisfaire aux besoins.

C'est par la politique concernant les archives privées que se matérialisera le programme d'agrément de services d'archives privées. La politique est assortie du projet de règlement permettant d'agréer

des services demandeurs, et ce règlement fixe les critères auxquels les services devront répondre. Ceux-ci devront posséder déjà des archives privées. Ils devront également démontrer qu'ils fonctionnent depuis au moins 12 mois et qu'ils présentent déjà les caractéristiques d'un service professionnel d'archives: aires de conservation et de consultation aménagées adéquatement; ouverture au public au moins 5 jours par semaine, 7 heures par jour, 48 semaines par année; services assurés par au moins une personne qualifiée et disponible en permanence durant les heures d'ouverture.

Un programme d'aide financière aux services agréés sera créé. Ce programme d'aide financière destiné exclusivement aux services d'archives privées agréés s'ajoutera au programme plus général d'aide au traitement et à la diffusion d'archives qui s'adresse depuis plusieurs années à tous les organismes détenteurs d'archives au Québec.

Au 31 mars 1989, la politique concernant les archives privées était en instance d'adoption officielle par la Ministre des Affaires culturelles. Comme pour les autres politiques découlant de la Loi sur les archives, le texte officiel de la politique concernant les archives privées est disponible aux Archives nationales du Québec.

2. Les normes et procédures archivistiques

Tel que prévu, une deuxième édition du recueil des normes a été imprimée et diffusée sous forme de cartable permettant l'ajout des autres normes à venir. La première édition contenait onze normes établies et adoptées par les Archives nationales du Québec pour les acquisitions, le tri et la sélection d'archives de différents types et supports. La deuxième édition comprend, en outre, les huit nouvelles normes suivantes:

- élaboration du plan spécifique de classification d'un fonds ou d'une collection;
- cotation des articles;
- conservation des documents sur papier;

- conservation des documents sur support magnétique;
- conservation des documents sur film;
- conservation des documents sur toile, verre, métal, en plastique et en cire;
- préparation de documents pour le microfilmage;
- production de microfilms.

Pour l'élaboration des normes relatives à la description des archives, les Archives nationales du Québec participent activement aux travaux intenses des comités mis sur pied par le Bureau canadien des archivistes en vue de l'établissement de normes nationales canadiennes. De plus, le Québec et le Canada tout entier ont proposé que le thème de la normalisation des pratiques archivistiques figure parmi les sujets à aborder en séance plénière lors du XII^e Congrès international des Archives, à Montréal, en 1992. Les Archives nationales du Québec partagent, avec d'importants services d'archives nationales à travers le monde, la conviction profonde qu'à l'ère de l'information les pratiques archivistiques doivent être normalisées à l'échelle internationale afin que les gouvernements et les sociétés puissent bénéficier des avantages offerts par les nouvelles technologies sur le plan de la communication de l'information documentaire.

3. L'informatique et la bureautique

3.1 Le système de contrôle et d'exploitation des fonds d'archives: SAPHIR

Les Archives nationales du Québec continuent d'assurer le maintien du système SAPHIR et poursuivent en même temps les études et les analyses requises pour la modernisation de ce système de contrôle et d'exploitation des fonds d'archives. Or, on a effectué successivement deux mises à jour de la banque de données SAPHIR, entraînant deux productions de microfiches COM et d'index sur papier. Ces productions viennent enrichir l'ensemble des outils de recherche tirés jusqu'à maintenant du programme SAPHIR.

Parallèlement, une équipe interne du SCDS (Service central de développement des systèmes des Archives nationales du Québec) a travaillé avec la firme de consultants CGI pour réaliser une analyse préliminaire complète incluant l'étude sur l'orientation technologique et une évaluation précise des coûts bénéfiques rattachés à la mise en place d'un nouveau système informatique. Cette analyse préliminaire fut transmise au Conseil du trésor et au ministère des Communications pour approbation en vue d'obtenir l'autorisation d'aborder les phases subséquentes du travail de modernisation du système SAPHIR.

3.2. Le développement de la bureautique

Les Archives nationales du Québec ont procédé à l'installation de micro-ordinateurs et de logiciels dans les centres de Montréal, Québec et Rimouski. Parmi les besoins identifiés au cours de l'étude sur les outils de gestion, quatre projets jugés prioritaires furent mis en route. D'abord, un projet de gestion informatisée des demandes de reproduction de documents pour les chercheurs. Après la rédaction de l'architecture du système, la programmation, les tests, l'expérience pilote, la rédaction du guide d'exploitation et du manuel de l'utilisateur, on a fait la démonstration de l'utilisation de cet outil pour les usagers de Québec, Chicoutimi et Montréal. Le logiciel est maintenant en place au Centre de Québec.

On a terminé l'analyse fonctionnelle pour les deuxième et troisième projets, la gestion des suites à donner selon les comptes rendus de réunions et le contrôle de l'assiduité.

Le quatrième projet réalisé cette année consiste en un système d'adressage dont le logiciel est maintenant en place au Centre de Montréal.

Par ailleurs, le problème posé par la gestion des archives informatiques produites par les organismes publics ira en se compliquant. Contrairement aux documents sur papier, les documents ordinolingues se retrouvent sur une très grande variété de supports et de formats, nécessitant des appareils de lecture qui sont coûteux, complexes et souvent incompatibles les uns avec les autres. En outre, dans un contexte de vive concurrence industrielle, la

technologie dans ce domaine évolue rapidement, rendant désuets, au même rythme, des supports et des appareils utilisés intensivement pendant quelques années et ayant produit quantité d'archives. Les services d'archives ne peuvent se transformer en vastes musées d'équipements informatiques pour assurer la gestion des documents ordinolingues.

Le problème n'est pas propre au Québec; il a occupé une grande place lors du XI^e Congrès international des Archives, tenu à Paris en août 1988. Un grand nombre de questions y furent soulevées relativement à la conservation et à l'exploitation d'archives ordinolingues. Quelques intervenants, dont le Président Mitterrand lui-même dans son allocution, ont mentionné certaines opérations en cours dans le domaine des archives informatiques. Le défi est tel qu'il sera de nouveau abordé lors du prochain congrès quadriennal du Conseil international des Archives, à Montréal en 1992.

Les Archives nationales du Québec, qui n'ont pas encore reçu d'archives ordinolingues en quantités importantes, comptent entreprendre dès l'année prochaine une étude sur la production documentaire informatique au gouvernement du Québec, afin de se préparer le mieux possible à gérer ce type de documents.

4. Les archives judiciaires

Le Comité interministériel sur les archives judiciaires a produit son rapport final adressé aux sous-ministres des Affaires culturelles et de la Justice. Il s'agit d'un document de 400 pages incluant deux annexes. La première annexe constitue un projet de calendrier de conservation des documents des tribunaux judiciaires que le Comité recommande de soumettre à l'approbation de la Ministre des Affaires culturelles, conformément à la Loi sur les archives.

Au cours de ses deux années d'existence (de mai 1987 à mars 1989), le Comité aura tenu 14 séances de travail et visité certains lieux actuels de conservation et de traitement des archives judiciaires. Des sous-comités et groupes de travail furent mis sur pied avec la participation d'autres membres du personnel des Archives nationales, des Affaires

culturelles, de la Justice et d'universités québécoises. Ces équipes ont rempli leur mandat, fournissant des avis juridiques, produisant des études d'impact de scénarios d'application de la Loi sur les archives, élaborant des listes de documents judiciaires inactifs, des règles de conservation, des critères d'élimination, des normes d'échantillonnage, des procédures d'épuration de dossiers.

Les archives judiciaires du Québec sont le produit de plus de 300 ans d'activité judiciaire. Elles comprennent des documents dont la durée utile varie considérablement, tant pour l'exercice de la justice que pour l'histoire de la collectivité québécoise. L'ensemble des documents des tribunaux représente une énorme masse encore inégalée par quelque autre organisme administratif québécois. Quelques chiffres, tirés du rapport du Comité, donnent la mesure du problème posé par l'accumulation incontrôlée des archives judiciaires. Le Comité évalue la masse totale actuelle de ces archives à environ 100 kilomètres linéaires dont la garde est assumée à 90 % par les services judiciaires du ministère de la Justice et à 10 % par les Archives nationales du Québec. Pour l'année 1986, on établissait le coût annuel des espaces occupés à 1,7 million de dollars.

Le Comité a constaté qu'à quelques exceptions près les archives judiciaires, dans leur ensemble, sont à toutes fins utiles inaccessibles, sauf celles, très récentes, qui sont conservées à proximité des lieux d'exercice de l'appareil judiciaire ou celles qui ont été versées aux Archives nationales du Québec. Leur volume considérable, le désordre qui souvent y règne et leur dispersion dans plus de 70 édifices à travers la province constituent des obstacles parfois insurmontables au repérage des informations recherchées. Trop volumineuses puisque conservées intégralement, les archives encombrant les services judiciaires et leur coûtent cher. De plus, dans ces conditions, elles noient la précieuse documentation qui demeure essentielle au bon fonctionnement de la justice et à la recherche dans de nombreux domaines.

Les membres du Comité interministériel représentaient les différents partenaires sociaux engagés dans la gestion ou l'exploitation des archives judiciaires. Ils ont établi deux principes devant guider leurs travaux dès le départ: d'abord la nécessité de garantir le fonctionnement de l'appareil judiciaire et le respect des droits des justiciables; la nécessité également de constituer un patrimoine documentaire choisi, conservé, traité et rendu accessible de manière à en faire un agent actif d'éducation et de culture.

Tenant compte de l'expérience d'autres provinces canadiennes et d'autres pays, le Comité s'est efforcé d'imaginer des solutions réalistes, efficaces et économiques. Le rapport du Comité propose des moyens concrets, propres à infléchir la progression des coûts de production, de conservation et d'accessibilité des archives judiciaires. Selon les analyses du Comité, l'application du calendrier de conservation recommandé ainsi que la méthode proposée pour la sélection des documents permettraient d'économiser plus de 20,5 millions de dollars durant la période 1992-2007, soit une économie annuelle moyenne de plus de 1,2 million \$. Dans son rapport, le Comité a donc formulé un ensemble de recommandations précises dans le but de faciliter les suites à apporter.

5. Le déplacement du Centre d'archives de Montréal

Depuis son déménagement précipité en février 1987, le Centre des Archives nationales du Québec à Montréal (ANQM) est installé provisoirement au 1445, rue Mullins, dans un édifice dont les caractéristiques ne permettent pas à l'organisme de bien remplir son mandat.

Le ministère des Affaires culturelles poursuit des démarches dans le but de reloger les ANQM au centre-ville de Montréal et de les doter d'installations adéquates. La solution proposée repose sur l'évaluation des besoins des 25 prochaines années.

6. L'organisation du XII^e congrès international des Archives, Montréal, 1992

Avec la participation très active des Archives nationales du Québec, le COCIA (Comité organisateur du Congrès international des Archives, Montréal, 1992) poursuit son travail conformément à l'échéancier établi.

Lors du XI^e Congrès international qui s'est déroulé à Paris en août 1988 sur le thème des nouvelles archives, le COCIA, avec la collaboration de différents représentants de services d'archives canadiens et de l'Office des congrès de Montréal, a monté et animé un kiosque présentant les archives canadiennes et québécoises et diffusant

l'information sur le prochain congrès quadriennal du Conseil international des Archives (CIA) qui aura lieu à Montréal en 1992. Le Congrès de Paris a attiré environ 2 000 participants provenant de plus de 100 pays membres du CIA. Le Président Mitterrand y a prononcé une allocution très engagée sur le parti qu'une société peut tirer de ses archives.

Le kiosque "Montréal 1992" au Congrès de Paris a eu beaucoup de succès, recevant un flot ininterrompu de visiteurs de tous les pays représentés. L'invitation officielle au Congrès de 1992, par les autorités canadiennes, fut acheminée à Paris via satellite sur le grand écran du Palais des congrès, avec la participation de la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, et du maire de Montréal, monsieur Jean Doré. Cette opération, réalisée avec la collaboration des organisateurs français, cadrerait parfaitement avec le thème et la dynamique du Congrès et a marqué de façon spectaculaire les cérémonies de clôture.

En cours d'année, le COCIA a élaboré son projet de programme global d'activités pour le Congrès de 1992. Encore provisoire, ce programme prévoit certaines activités officielles à Québec et à Ottawa.

Une proposition de thème pour le Congrès de 1992 ainsi que des sujets de conférences furent également préparés par le COCIA et approuvés, dans les grandes lignes, par l'exécutif du Conseil international des Archives. Par la suite, le COCIA a travaillé à développer et à détailler son projet de programme de conférences qui doit être présenté de nouveau à l'exécutif du CIA, pour approbation définitive, en septembre 1989.

Le thème proposé est "La profession d'archiviste à l'ère de l'information". En effet, l'arrivée de "l'ère de l'information" entraîne de nombreux changements dans la société contemporaine. Aux archivistes, en tant que participants à la gestion de l'information, la "société de l'information" présente des défis importants. Les membres de la profession se trouvent dans l'obligation de déterminer quelle place ils occuperont à l'intérieur du "système" que la société élabore présentement pour gérer l'énorme quantité d'information qui est produite de nos jours et dont nos institutions et entreprises sont tributaires. Les archivistes doivent également continuer à moderniser les moyens qu'ils utilisent afin de les adapter aux besoins des organismes et de la société.

Le COCIA propose un programme de 20 communications pour traiter différents aspects de ce thème. Parallèlement, des sous-comités du COCIA se chargent d'organiser plusieurs autres activités importantes: par exemple, un séminaire pré-congrès de formation, qui aura lieu à l'Université de Montréal, portant sur l'archivistique intégrée et sur le calendrier de conservation; un Salon des réalisations et des expertises archivistiques canadiennes, sur les lieux du Congrès; un Salon commercial des équipements d'archives; un circuit de visites de services d'archives à Montréal, Québec et Ottawa.

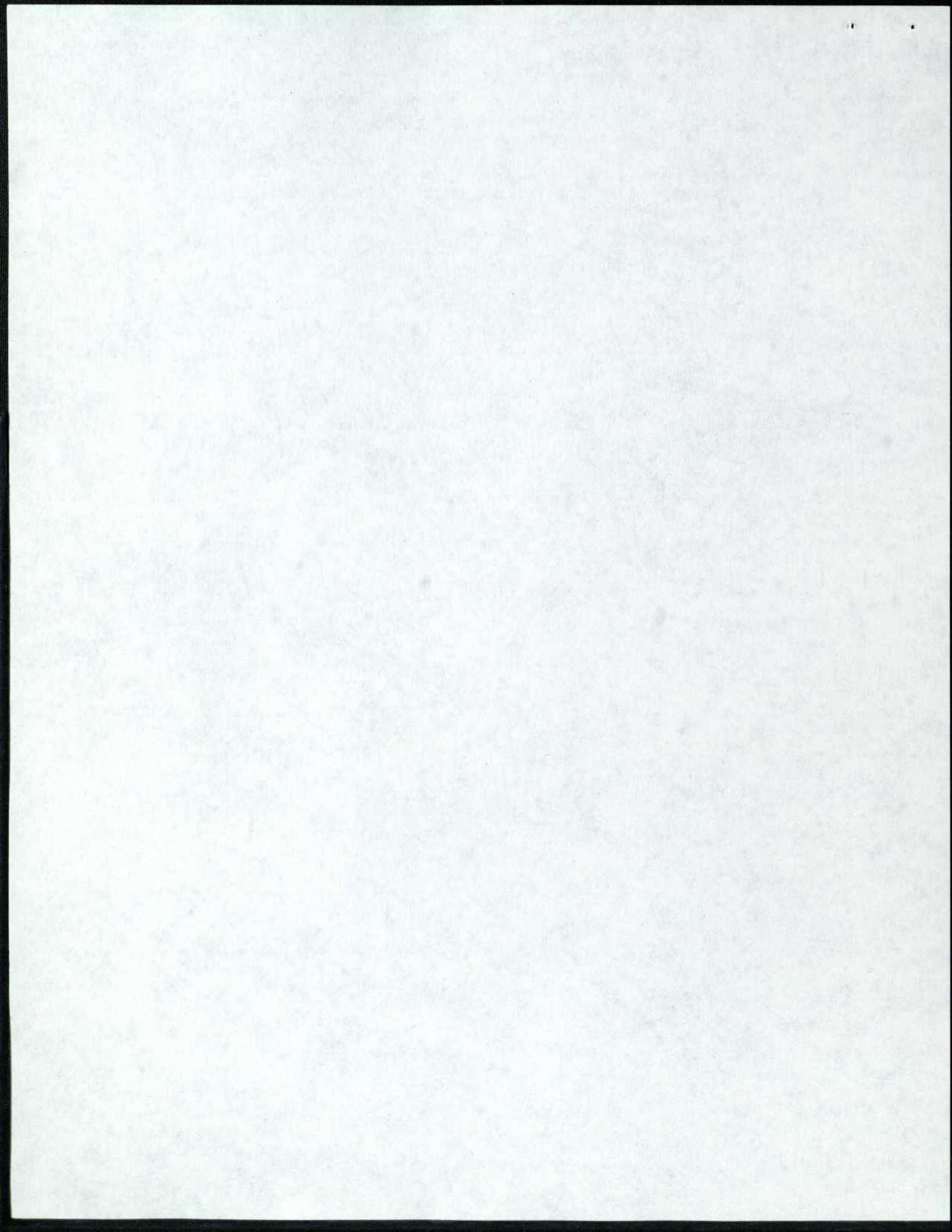
L'intérêt suscité par l'organisation du Congrès international de 1992 a attiré de nouveaux représentants des milieux d'affaires qui se sont joints aux membres de la Commission nationale canadienne du Congrès, un groupe qui apporte ses avis et son appui au COCIA.

7. Le projet d'Association internationale des Archives francophones

Dans le cadre de l'organisation du Congrès international, les Archives nationales du Québec se sont jointes à une réunion des archivistes nationaux de pays francophones présents au Congrès de Paris en août 1988. Ensemble, les responsables des organismes concernés ont convenu de l'intérêt de créer une association internationale des Archives francophones dans le but de favoriser le développement des services d'archives à travers la francophonie et de contribuer à mettre en valeur les réalisations historiques des peuples francophones.

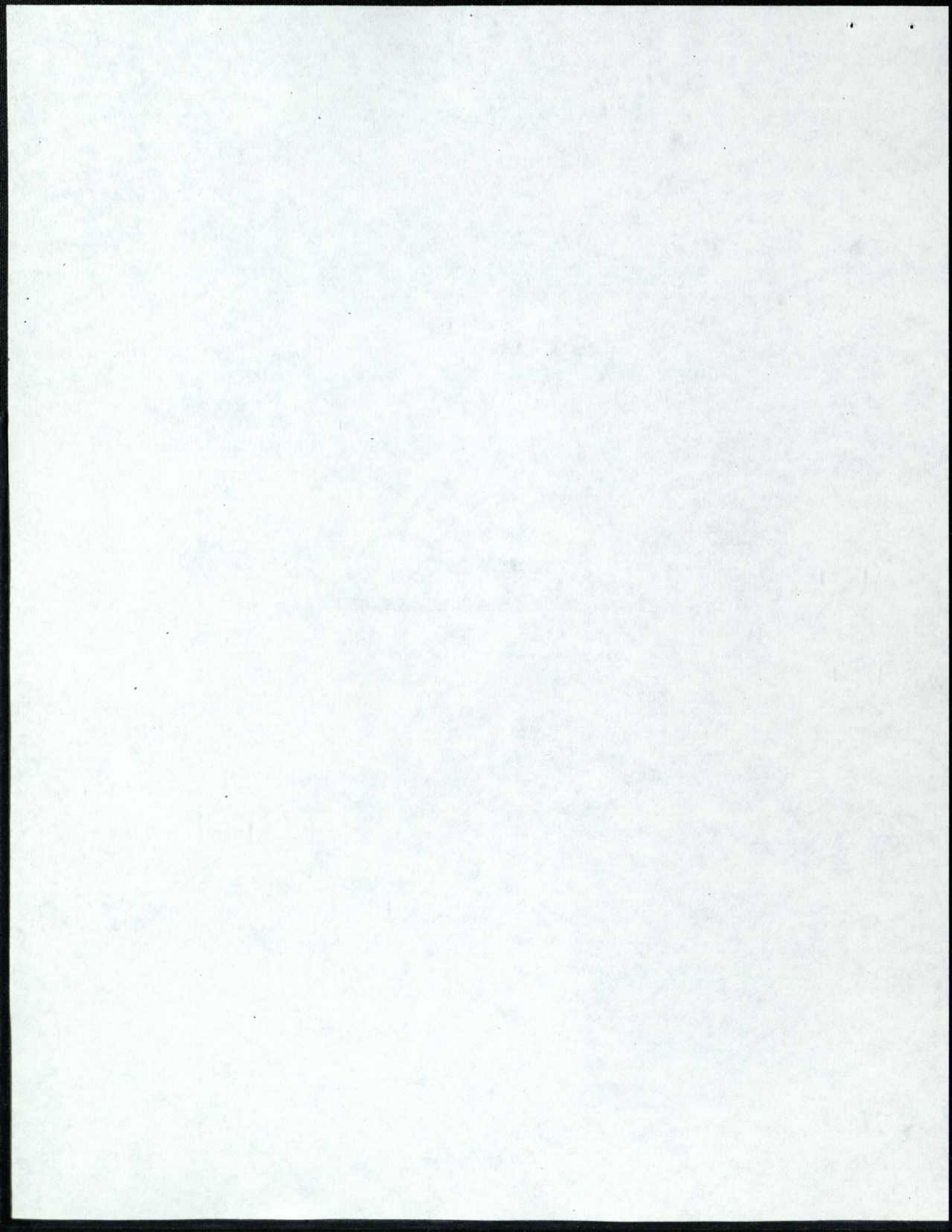
Au cours de la réunion tenue à Paris, un groupe de réflexion composé de cinq membres a été mis sur pied et chargé de préparer des statuts et un programme d'action pour l'éventuelle association. Le groupe de réflexion comprend la responsable des relations internationales des Archives de France ainsi que les responsables des Archives nationales d'Haïti, du Québec, du Sénégal et de la Tunisie. La coordination des travaux du groupe a été confiée au conservateur des Archives nationales du Québec. Le groupe a effectivement élaboré un projet de statuts et de programme d'action qui a été distribué aux archivistes nationaux francophones et qui fera l'objet de discussions à l'automne 1989. En même temps, les documents relatifs à ce projet d'association ont été acheminés à l'organisation des

Sommets de la francophonie où l'initiative fut accueillie
favorablement.



TROISIÈME PARTIE

Vue d'ensemble des activités courantes



1. La priorité: analyse et approbation des calendriers de conservation des documents des organismes publics

Dans l'application des nouvelles dispositions de la Loi sur les archives, l'analyse et l'approbation des calendriers de conservation des documents des organismes publics continuent d'occuper la plus haute priorité. Le tableau 3 indique le nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par chaque centre des Archives nationales du Québec au 31 mars 1989.

Aux lecteurs qui compareront ce tableau à celui présenté dans le rapport de l'année dernière, rappelons que le nombre total de calendriers prévus peut varier légèrement d'une année à l'autre suivant la suppression, la création ou la fusion d'organismes publics visés par la Loi sur les archives.

L'expérience acquise et les ressources déployées ont permis d'accroître encore cette année le rythme d'analyse et d'approbation des calendriers. En 1988-1989, les Archives nationales du Québec ont en effet approuvé 1 189 calendriers, soit 44 % de plus qu'en 1987-1988 (826). Le nombre d'organismes dotés maintenant d'un calendrier de conservation approuvé a pratiquement doublé par rapport à l'année dernière. Ces 2 401 organismes représentent 63 % de l'ensemble des organismes (3 818). Au 31 mars 1989, encore 338 calendriers étaient en cours d'analyse aux Archives nationales du Québec, si bien qu'au grand total 72 % de l'ensemble des organismes ont élaboré un calendrier de conservation et l'ont soumis à l'approbation des Archives nationales. Les autres organismes, en grande majorité, ont déjà établi, avec l'accord des Archives nationales du Québec, un échéancier n'allant pas au-delà de 1990 pour l'élaboration de leur calendrier. Les opérations de relance poursuivies par les Archives nationales du Québec dans chaque région pourront se concentrer sur le petit nombre d'organismes retardataires.

D'autre part, les Archives nationales du Québec ont procédé à l'amélioration des recueils de délais de conservation des documents communs à différentes catégories d'organismes publics, en collaboration avec ces organismes et en consultation avec la Commission des biens culturels. L'utilisation intensive des recueils par des milliers d'organismes rend en effet très avantageuse l'amélioration de ces recueils: introduction de délais mieux appropriés, précisions apportées à l'identification des documents communs, etc. Les recueils que l'on a bonifiés cette année s'adressent en particulier aux ministères et organismes

gouvernementaux ainsi qu'aux établissements de santé. Les recueils du secteur de l'enseignement sont présentement en voie de réalisation, après quoi seront abordés ceux du secteur municipal. Depuis cette année, tous les centres des Archives nationales du Québec sont équipés d'un micro-ordinateur qui leur permet d'exploiter la banque de données sur les délais de conservation contenus dans les 15 recueils existants.

Vu l'efficacité et le succès des recueils, les Archives nationales du Québec ont également entrepris l'élaboration de listes types de documents inactifs communs aux organismes publics. Les articles 51 et 52 de la Loi sur les archives prescrivent aux organismes publics de produire et de soumettre aux Archives nationales du Québec la liste de leurs documents déjà inactifs et faisant partie de séries désuètes qui n'apparaîtraient pas à leur calendrier. Une bonne partie de ces documents inactifs sont de nature commune pour les organismes d'une même catégorie ou d'un même secteur (municipal, enseignement, santé). Par conséquent, des listes types de documents inactifs communs, offertes comme instruments de référence, faciliteront et accéléreront grandement la tâche des organismes concernés. Cependant, certains groupes d'organismes étant relativement jeunes, on y trouvera peu ou pas de documents inactifs appartenant à des séries désuètes.

Le nombre de listes types à produire sera donc moins grand que le nombre de recueils déjà produits. On prévoit que huit listes types seront nécessaires pour répondre aux besoins de l'ensemble des organismes.

2. Le Service central de développement des systèmes (SCDS)

2.1 L'informatisation des systèmes

Différents projets menés par le SCDS dans le domaine de l'informatique et de la bureautique font partie des dossiers majeurs des Archives nationales du Québec. La deuxième partie du présent rapport en a fait état, mais il faut signaler que le SCDS a également poursuivi, à travers tout le réseau des Archives nationales du Québec, l'informatisation du système de gestion des documents actifs (GDA) à l'aide du logiciel Best-Seller/Corporatif.

2.2 La recherche et l'information sur la loi et les archives

Le SCDS obtient et transmet tous les avis juridiques demandés concernant les lois qui ont une incidence sur la gestion des archives. Bien sûr, le SCDS répond plus particulièrement aux demandes d'interprétation de la Loi sur les archives, mais il reçoit et traite régulièrement des demandes au sujet de deux autres lois très importantes pour les archives: la Loi sur la preuve photographique de documents et la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les demandes d'information proviennent à la fois du personnel des Archives nationales du Québec et de leur clientèle. Certaines recherches préliminaires sont effectuées par le SCDS qui assure aussi le suivi des demandes de modifications législatives visant l'harmonisation de la Loi sur les archives avec d'autres lois applicables aux organismes publics. Une des questions encore les plus souvent adressées au SCDS consiste à déterminer si tel ou tel organisme public est assujéti à la Loi sur les archives selon la liste des sept catégories d'organismes publics annexée à la Loi.

L'expérience et les connaissances ainsi accumulées par le SCDS en matière juridique ont permis à ce service de contribuer aux travaux du Comité interministériel sur les archives judiciaires. D'autre part, le SCDS a pris en charge le secrétariat de la Table de coordination des Archives nationales du Québec pour l'application de la Loi sur les archives.

2.3 La micrographie

La production de cette année a totalisé 433 microfilms et 1 420 microfiches, dont 340 instruments de recherche, tandis que la reproduction de documents microformes existants s'est élevée à 4 655 copies de microfilms et 13 464 copies de microfiches pour l'ensemble des centres des Archives nationales du Québec. Le lecteur trouvera, dans la quatrième partie de ce rapport consacrée aux régions, des informations précises quant à certains fonds d'archives reproduits et maintenant disponibles en microformats.

Signalons également que le SCDS a produit, pour le cahier des normes des Archives nationales du Québec, une norme sur la production, le traitement, le contrôle de la qualité et la reproduction des microfilms en noir et blanc.

2.4 La généalogie

Le dernier-né des services offerts par le SCDS est le conseil en généalogie qui comprend les activités suivantes:

- coordonner le développement de la généalogie aux Archives nationales du Québec;
- conseiller le personnel des Archives nationales du Québec sur l'aide à apporter aux chercheurs en généalogie;
- développer les outils didactiques pour les chercheurs sous forme de publications écrites ou audiovisuelles;
- représenter les Archives nationales du Québec auprès des organismes intéressés à la généalogie.

Au cours de l'année, le responsable de ces nouvelles activités a produit un bilan complet sur la situation de la généalogie aux Archives nationales du Québec ainsi qu'un plan d'intervention qui fut approuvé par le Comité de direction des Archives nationales. En plus de sa participation aux rencontres annuelles de la Fédération des familles souches et de la Fédération des sociétés d'histoire, le généalogiste des ANQ a organisé, dans différentes régions, des ateliers en généalogie et en paléographie. Enfin, il a travaillé à la conception du scénario d'un document audiovisuel intitulé "Comment faire sa généalogie".

3. La quantité d'archives acquises en 1988-1989 et le total conservé

Les tableaux 4 et 5 indiquent, par centre d'archives et pour l'ensemble des Archives nationales du Québec, la

quantité d'archives acquises en 1988-1989 et le total conservé par l'institution.

Rappelons que chaque centre d'archives des Archives nationales du Québec dispose également d'une bibliothèque de référence accessible aux chercheurs. Les bibliothèques des neuf centres comptent, au total, plus de 85 000 titres.

Les effets de la Loi sur les archives commencent déjà à se faire sentir dans les acquisitions puisque les versements d'archives publiques aux Archives nationales du Québec ont plus que triplé (3217,77 m.l.) par rapport à l'année précédente (869,46 m.l.).

4. La restauration de documents

L'atelier de restauration est situé au Centre d'archives de Montréal (ANQM), mais il effectue des travaux pour tous les centres des Archives nationales du Québec. Les documents sont donc acheminés aux ANQM pour restauration puis, une fois les travaux complétés, retournés à leur centre de conservation par messagerie spéciale.

Plus de 2 000 pages d'archives écrites ont été restaurées au cours de l'année. En outre, des travaux de restauration ont été effectués sur des registres d'état civil, des cartes géographiques, des documents photographiques, une oeuvre au fusain et une peinture.

La restauration de documents historiques, outre qu'elle favorise leur conservation à long terme, permet d'en tirer de meilleures reproductions microfilmées ou autres et d'en faciliter la consultation et la diffusion.

5. La communication et la diffusion des documents

Le tableau 6 fournit des statistiques de communication et de diffusion de documents par les Archives nationales du Québec en 1988-1989. A ces chiffres s'ajoute la consultation des volumes, des microfilms et des microfiches en libre-service dans la plupart des centres du réseau des Archives nationales du Québec. La comparaison de ces données à celles de l'année précédente permet de constater que la fréquentation des centres d'archives par les chercheurs est en hausse de 17 %, tandis que les demandes de

consultation de documents ont augmenté de 55 %. Enfin le nombre de copies de documents produites à la demande des chercheurs s'est accru de 37 %. Dans l'ensemble, l'exploitation des archives se développe de plus en plus à chaque année.

5.1 "Vos papiers S.V.P."

Pour souligner le rôle que chaque personne est appelée à jouer dans la conservation de documents d'archives de valeur, les Archives nationales du Québec et le Musée de la civilisation du Québec, avec la collaboration de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, ont organisé un concours populaire d'archives intitulé "Vos papiers S.V.P.". Tous les Québécois furent invités à chercher parmi leurs archives personnelles des documents originaux relatifs à 12 thèmes historiques diversifiés, dont l'écroulement du pont de Québec (1907 et 1916), le curé Labelle, Wilfrid Pelletier, le droit de vote des femmes (1940), l'invention de la motoneige par J. Armand Bombardier (1959), etc. Les participants ont soumis leurs documents à des jurys régionaux qui ont eu pour tâche de choisir un finaliste par région. Un jury national fut mis sur pied pour choisir le lauréat national parmi les neuf gagnants régionaux. Chaque finaliste a reçu un exemplaire de l'album photographique Québec de Eugen Kedd. Le titre de lauréat national a été remporté par monsieur Eugène Provost de Ville de Laval. C'est une lettre manuscrite de monseigneur Antoine Labelle adressée au grand-père de monsieur Jules Prévost qui lui a valu cet honneur. Le lauréat national a également reçu en prix une sculpture inuit.

Une trentaine de documents provenant du concours "Vos papiers S.V.P." furent exposés aux Archives nationales du Québec à Montréal, puis à Québec. Le concours a suscité l'intérêt populaire, faisant l'objet, par exemple, d'une émission radiophonique de "ligne ouverte" dans la région de Montréal.

6. Le programme d'aide financière

Les Archives nationales du Québec disposent annuellement d'un budget destiné à aider au traitement et à

l'exploitation des archives dans d'autres services d'archives à travers le Québec. En outre, ce budget permet aux Archives nationales du Québec d'accorder à l'Association des archivistes du Québec (AAQ) une subvention annuelle pour la publication de la revue Archives produite par l'Association.

Cette année encore, le budget de l'aide financière a connu une légère augmentation, passant de 176 700 \$ (1987-1988) à 180 600 \$ (1988-1989). L'annexe I du présent rapport indique la répartition de l'aide financière par région et par projet à l'intérieur de chaque région.

7. Le perfectionnement du personnel et la participation à des rencontres professionnelles

Différentes activités programmées dans le PDRH (Plan de développement des ressources humaines) ont permis à plusieurs membres du personnel d'acquérir des connaissances nouvelles en vue de mieux répondre aux besoins des clientes. Certaines de ces activités, telles que les congrès, fournissent en même temps l'occasion de faire connaître à différents groupes une partie de notre patrimoine archivistique et de le mettre en valeur. Enfin, d'autres activités permettent aux Archives nationales du Québec de partager leur expérience technique et professionnelle avec les représentants d'autres organismes, services ou institutions et de contribuer ainsi au développement de la gestion des archives.

L'accent fut mis prioritairement sur l'acquisition des connaissances et la mise à jour des compétences du personnel. Des cours ont été offerts aux employés concernés et portaient sur l'accueil du public et le service des clients, la bureautique, la gestion de projets, la micro-informatique, l'analyse des problèmes et l'amélioration du rendement.

D'autres cours ont porté sur la conservation des documents et la prévention, la restauration, la gestion et l'exploitation des archives cartographiques et architecturales et sur l'application des nouvelles normes adoptées par les Archives nationales du Québec.

D'autre part, des employés des Archives ont participé à un séminaire de l'Ontario Genealogical Society ainsi qu'au

congrès annuel des organismes suivants, regroupant des usagers des archives:

- l'Institut d'histoire de l'Amérique française;
- la Fédération des sociétés d'histoire du Québec;
- la Fédération des familles-souches du Québec;
- la Société généalogique canadienne-française.

Enfin, les Archives nationales du Québec ont aussi participé au congrès annuel d'organismes intéressés à la gestion des archives:

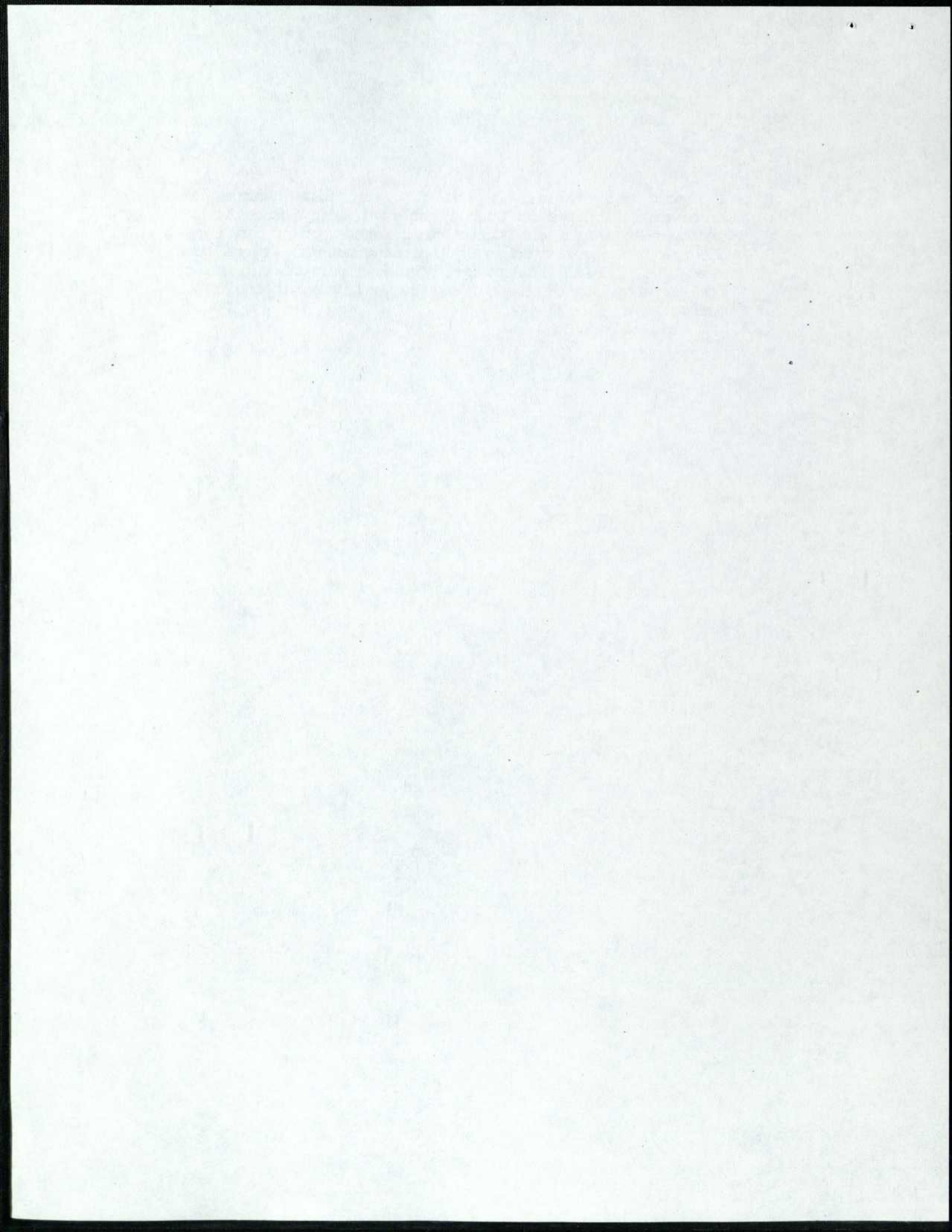
- l'Association des archivistes du Québec;
- l'Association of Canadian Archivists;
- le Conseil fédéral, provincial et territorial de la gestion des documents;
- l'Association of Canadian Map Librarians and Archivists;
- le Comité des archives de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire;
- la Society of American Archivists;
- le Conseil international des archives.

8. Les stages aux Archives nationales du Québec

Tous les centres des Archives nationales du Québec ont accueilli cette année des stagiaires venus de différents milieux chercher une formation pratique requise, soit pour compléter leur programme académique, soit pour favoriser leur entrée sur le marché du travail. Les tâches auxquelles les Archives nationales du Québec initient les stagiaires sont aussi diverses que les milieux ou les organismes d'où ils proviennent.

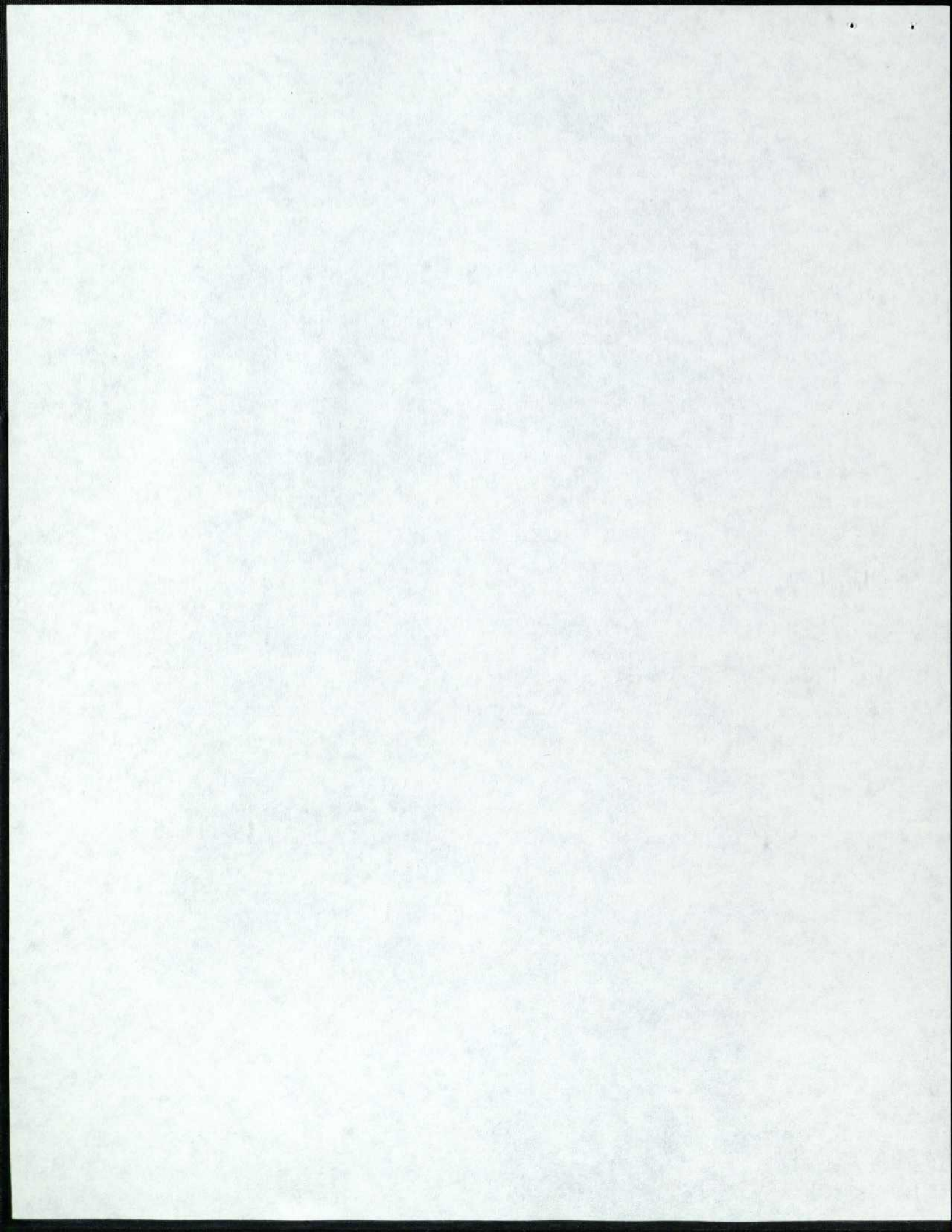
Le tableau 7 indique, par centre d'archives, le nombre de stagiaires accueillis et la durée totale des stages en mois/personne. Ainsi, près d'une centaine de personnes ont effectué des stages dont la durée moyenne fut d'environ

1,5 mois par stagiaire. En outre, certains centres des Archives nationales du Québec ont également accueilli des employés-étudiants du Québec ou d'autres provinces canadiennes (programme d'échanges interprovinciaux) et quelques bénévoles. Enfin, quatre archivistes algériens ont effectué un stage de deux semaines aux Archives nationales du Québec.



QUATRIÈME PARTIE

Dans les régions



RÉGION 01

LE CENTRE D'ARCHIVES DU BAS-SAINT-LAURENT--GASPÉSIE --ILES-DE-LA-MADELEINE

(337, rue Moreault, RIMOUSKI (Québec), G5L 1P4)
Tél.: (418) 722-3500

Calendriers de conservation

Tout en préservant le niveau de qualité de l'ensemble de ses services, le Centre d'archives de Rimouski a encore fortement intensifié ses travaux d'analyse des calendriers de conservation. En effet, le nombre de calendriers approuvés cette année pour la région est cinq fois plus élevé que le total cumulatif de l'année dernière (voir tableau 3).

Acquisitions

Tel que prévu, le Centre a reçu du protonotaire de Rimouski les registres d'état civil de 1888. Dans les archives privées du Centre, des documents sont venus s'ajouter à quelques fonds déjà ouverts: d'abord des documents de la Coopérative de consommation de Rimouski (1939-1989); ensuite des documents concernant la Mission des pères capucins de Sainte-Anne de Restigouche (1895-1945); puis des pièces de correspondance (1830-1886) reçues du Centre d'archives de Québec furent intégrées au fonds d'Ulric-J.-Tessier, ancien seigneur de Rimouski et juge de la Cour supérieure du Québec (1873).

Enfin, des documents (1974-1986) se sont ajoutés au fonds du Conseil de la culture de l'Est-du-Québec.

Traitement

On a procédé à la vérification et au microfilmage de greffes de notaires de Rimouski pour la période 1839-1893, et du fonds Paul-Hubert (1920-1958). Cette production de 517 bobines porte le total des microfilms disponibles à 1 157 bobines.

Services-conseils et diffusion

L'exposition itinérante des Archives nationales du Québec intitulée "Des millions d'images" a été présentée au Musée régional de Rimouski.

D'autre part, une dizaine d'organismes ont fait appel aux services-conseils du Centre d'archives pour des questions très diverses sur différents aspects de la gestion des archives: l'inventaire, le traitement, la diffusion.

RÉGION 02

LE CENTRE D'ARCHIVES DU SAGUENAY--LAC-SAINT-JEAN

(930, rue Jacques-Cartier Est, CHICOUTIMI (Québec), G7H 2A9)
Tél.: (418) 549-8886

Calendriers de conservation

L'effort consacré à l'analyse des calendriers s'est traduit par l'approbation de près du double de calendriers par rapport au total cumulatif de l'année précédente. Presque tous les calendriers reçus (151) au 31 mars 1989 ont été analysés et approuvés (140; voir tableau 3).

Acquisitions et traitement

Le faible volume d'acquisitions fut largement compensé par le traitement et la description d'un bon nombre de fonds d'archives. Voici les principaux fonds pour lesquels un instrument de recherche fut produit ou revu et corrigé en cours d'année:

- Archives de la Cour supérieure du district de Roberval (index numérique et chronologique);
- Les-parlers-français-de-Charlevoix/Saguenay;
- Club-de-natation-du-Saguenay;
- Saguenay-Pulp-and-Paper-Company (répertoire numérique);
- Consolidated-Bathurst (répertoire numérique);

- Maurice-Gravel, architecte (index alphabétique et chronologique);
- L'association-des-paraplégiques-et-handicapés-du-Saguenay.

En outre, on a effectué des travaux de traitement sur une demi-douzaine de fonds dont les suivants:

- Lacordaire;
- Parc-national-des-Laurentides;
- Commission-scolaire-de-Chicoutimi.

Suivant la politique générale du microfilmage aux Archives nationales du Québec, tous les nouveaux instruments de recherche seront bientôt disponibles et accessibles sous forme de microfiches.

Microfilms

On a microfilmé les documents photographiques du fonds d'archives de la Société historique du Saguenay. Plusieurs milliers de photographies furent ainsi reproduites sur neuf bobines, portant à 1 529 le nombre total de bobines de microfilms disponibles au Centre d'archives de Chicoutimi. Ce nombre inclut l'acquisition, cette année, de copies de microfilms de registres d'état civil d'autres régions du Québec (Gaspé, Outaouais, Montréal, Québec, Rimouski).

Services-conseils

Le Centre d'archives de Chicoutimi a multiplié ses interventions auprès de municipalités de la région afin de faciliter l'élaboration des calendriers de conservation. Le secteur municipal éprouve parfois plus de difficulté que d'autres catégories d'organismes publics en ce qui a trait aux calendriers de conservation.

Diffusion

Le Saguenay--Lac-Saint-Jean célébrait cette année son 150^e anniversaire. Le Centre d'archives de Chicoutimi fut présent lors d'innombrables manifestations culturelles entourant cet anniversaire et s'est engagé directement dans plusieurs événements à caractère historique, tels que la remise de plaques commémoratives à 64 municipalités qui s'étaient signalées par leur intérêt pour la préservation du patrimoine.

Le Centre d'archives a produit une exposition sur la Société historique du Saguenay. Présentée à la place du Royaume dans le cadre du Congrès de la Société des écrivains canadiens, cette exposition fut ensuite montée au Centre d'archives.

Enfin le Centre a contribué à la production de deux ouvrages publiés à l'occasion des Fêtes du 150^e anniversaire: Le Saguenay--Lac-Saint-Jean en 1850, rapport spécial de Jacques Crémazie, sous la direction de Camil Girard avec la collaboration de Jean-Michel Tremblay, Éditions Sagamie-Québec; Aux sources de l'histoire sagamienne, mon ami l'abbé Jean-Paul, de Russell Bouchard.

A travers toutes ces activités, le Centre d'archives a largement profité des médias et des tribunes pour faire connaître les Archives nationales du Québec.

RÉGION 03

LE CENTRE DE DOCUMENTS SEMI-ACTIFS DU GOUVERNEMENT ET LE CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC

LE CENTRE DE DOCUMENTS SEMI-ACTIFS DU GOUVERNEMENT (CDSA)
(2275, rue Dalton, SAINTE-FOY (Québec), G1P 3S4)
Tél.: (418) 656-1263

Le CDSA, situé à Sainte-Foy, continue d'offrir aux ministères et aux organismes du gouvernement un service de dépôt et de conservation de leurs documents semi-actifs dans des conditions sécuritaires. Les ministères et organismes clients demeurent propriétaires de leurs documents et peuvent donc les rappeler lorsqu'ils le souhaitent. La livraison est toujours garantie à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Les clients du CDSA sont maintenant au nombre de 46, soit 20 ministères et 26 organismes

gouvernementaux. Afin d'enrayer l'encombrement et la confusion, le CDSA refusa cette année de recevoir des dépôts de la part des clients qui n'appliquaient pas encore un calendrier de conservation. L'effet combiné de l'approbation des calendriers de conservation de la majorité des ministères et organismes du gouvernement, d'une part, et, d'autre part, le succès de l'"embargo" imposé à ceux qui n'appliquaient pas de calendrier fut d'équilibrer le mouvement des archives au CDSA: on y a détruit autant de boîtes de documents que l'on en a reçu de nouvelles, conformément aux délais de conservation approuvés dans les calendriers.

Les transactions et opérations du CDSA en 1988-1989 se chiffrent comme suit:

- boîtes reçues	25 995
- boîtes détruites	25 929
- boîtes versées aux ANQ pour conservation permanente	334
- sorties de documents sur demande des organismes propriétaires	52 202

Le nombre total de boîtes d'archives conservées au CDSA (207 447) n'a donc augmenté que très légèrement par rapport à l'année précédente (207 381).

Par ailleurs, on a progressé dans l'automatisation des systèmes du CDSA pour le contrôle informatique des dépôts, de la localisation, du repérage, des sorties et du reclassement des documents.

LE CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC

(1210, avenue du Séminaire, SAINTE-FOY (Québec), G1V 4N8)
Tél.: (418) 643-1322

Calendriers de conservation

Le Centre d'archives de Québec a suivi la tendance générale aux Archives nationales du Québec en doublant cette année le nombre de calendriers approuvés (voir tableau 3). La relance des

organismes a amené près d'une centaine d'entre eux à faire parvenir leur calendrier en cours d'année. Pour plusieurs ministères et organismes, l'établissement de délais de conservation pour des séries documentaires sur support informatique fait problème. Les analystes du Centre d'archives de Québec se penchent sur ce dossier avec la collaboration spéciale du ministère de l'Éducation, en vue de produire un guide en la matière.

Acquisitions

Parmi les entrées d'archives publiques, il importe de signaler les versements suivants:

- les arrêtés en conseil originaux (1940-1963) remis aux Archives nationales du Québec par le Conseil exécutif; ces documents complètent la série de ceux versés au cours de l'exercice précédent et portant sur les années 1867-1939;
- les index des arrêtés en conseil adoptés entre 1867 et 1951;
- les documents de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon, 1985-1988);
- les registres d'état civil des paroisses du district de Kamouraska pour les années 1881-1887.

Mentionnons aussi l'acquisition de plus de 550 copies (bobines) de microfilms de registres d'état civil de la région de Montréal, de même qu'un microfilm du registre et de l'index des inhumations au Mount Hermon Cemetery pour les années 1848-1950.

Les fonds d'archives privées acquis cette année furent très diversifiés, tel que l'illustrent ces exemples:

- fonds de l'Association des industries forestières du Québec (1911-1980);
- fonds Guy-Viau, critique d'art, portant sur la période 1936-1971;
- fonds Philippe-Côté, architecte; ces dossiers complets de projets d'architecture couvrent la période 1931-1972;
- fonds Joseph-D.-Bégin, composé de films tournés ou acquis par M. Bégin entre 1919 et 1972;
- divers films reçus cette année se sont ajoutés au fonds Maurice-Proulx déjà conservé aux ANQ-Québec.

Le Centre d'archives de Québec a acquis plus de 300 nouveaux ouvrages, notamment en généalogie, augmentant ainsi les ressources de sa bibliothèque déjà riche de plus de 40 000 volumes et périodiques.

Traitement

On a complété le traitement du fonds des films de l'Union nationale (280 films) et poursuivi la reproduction des négatifs sur verre du fonds d'archives photographiques Livernois.

Par ailleurs, on a entrepris la préparation de quatre instruments de recherche offrant une vue d'ensemble des archives disponibles aux ANQ-Québec, selon le type de documents:

- 1) un guide des archives privées écrites;
- 2) un guide des archives photographiques et iconographiques;
- 3) un guide des archives cartographiques et architecturales;
- 4) un inventaire analytique des archives cinématographiques.

Ces quatre instruments seront complétés et distribués au cours de l'année 1989-1990.

Microfilm

Quelques fonds d'archives ont été microfilmés cette année. Mentionnons le fonds Famille-Gravel, les registres d'état civil des protonotaires de Kamouraska (1881-1887) et de Frontenac (1831-1880), le registre des sépultures de Notre-Dame-de-Québec (1780-1900). Le nombre total des microfilms en libre-service atteint maintenant les 8 000 bobines. Les fonds suivants comptent parmi les nombreuses archives disponibles sur microfilm: les arrêtés en conseil (1867-1935) et les index des arrêtés en conseil (1867-1951); le registre de la population (1926-1985); les registres d'état civil de tout le Québec antérieurs à 1875.

Communication et diffusion

La publication du Guide des archives gouvernementales à l'automne 1986 ainsi que divers efforts pour mieux faire connaître les archives conservées au Centre de Québec ont entraîné, en 1988-1989, une augmentation très sensible (20 %) du nombre de chercheurs qui ont fréquenté les salles de consultation du Centre. L'enseignement de l'archivistique à l'Université Laval a eu un impact considérable sur l'utilisation de la bibliothèque du Centre. Cette croissance importante s'est traduite par une augmentation encore plus importante du nombre de demandes de reproduction de documents.

Les visiteurs venus en groupes aux ANQ-Québec furent deux fois plus nombreux que l'année précédente. Parmi les 33 groupes reçus au Centre pour une visite spéciale, mentionnons: les Amis du Musée du Québec, des sociétés de généalogie, des étudiants universitaires de Moncton, Montréal, Rimouski et Trois-Rivières, des écoles de secrétariat. En outre, plus de 300 personnes ont visité le Centre durant les journées "portes-ouvertes" des 1^{er} et 2 octobre 1988.

L'exposition permanente du Centre fut produite et montée dans le hall d'entrée où elle est maintenant présentée. Cette exposition intitulée "La mémoire des Québécois" vise à informer les visiteurs sur l'origine et la diversité des documents conservés aux Archives nationales du Québec. Expérience d'initiation aux archives, l'exposition comprend 132 pièces (manuscrits, cartes, plans, photographies, disques, sceaux, microfilms) de provenance privée, gouvernementale, judiciaire et civile.

Le personnel du Centre d'archives de Québec a publié ou contribué à la publication d'un bon nombre de brochures et d'articles dont les suivants: un nouveau Guide des chercheurs; une nouvelle édition du Répertoire des services d'archives de la région de Québec; "Normes et procédures archivistiques", article publié dans la revue Archives (vol. 20, n^o 1, été 1988); plusieurs articles à caractère archivistique ou historique publiés dans des revues, bulletins et collections, tels que le Dictionnaire biographique du Canada, Cap-aux-Diamants, L'Ancêtre.

Services-conseils

Les efforts furent concentrés sur l'aide aux organismes publics de la région pour l'élaboration de leur calendrier de conservation. En plus des rencontres avec quelque 90 organismes

publics, les 14 sessions de formation de groupe organisées par le Centre d'archives de Québec ont attiré la participation de 165 personnes provenant de 84 organismes publics différents. Chaque séance s'adressait à une catégorie particulière d'organismes publics et le contenu était préparé en fonction de ce segment de clientèle. Une séance fut offerte aux ministères et organismes gouvernementaux, six aux administrations municipales, quatre aux établissements de santé et trois au secteur de l'enseignement.

Les premiers effets concrets de la relance des organismes et de la tenue des séances de formation ont déjà commencé à se faire sentir: quelques mois après ces activités, près de 50 organismes ont soumis un calendrier de conservation aux ANQ-Québec pour approbation.

RÉGION 04

LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA MAURICIE--BOIS-FRANCS

(225, rue des Forges, suite 208, TROIS-RIVIERES (Québec),
G9A 2G7)

Tél.: (819) 379-8253

Calendriers de conservation

Aux ANQ-Trois-Rivières, comme dans les autres centres, la plupart des calendriers de conservation reçus des organismes publics ont été analysés et approuvés.

D'une façon générale, les calendriers reflètent une meilleure utilisation des recueils de délais de conservation des documents communs. En effet, les organismes adaptent de plus en plus soigneusement et habilement à leur plan de classification ces recueils conçus avant tout comme des outils de référence.

Par contre, l'absence de critères explicites pour l'échantillonnage des documents au stade inactif est une lacune assez fréquente dans les calendriers reçus. Des contacts avec les organismes concernés sont nécessaires pour corriger cette lacune en introduisant des critères à la fois pratiques sur le plan administratif et valables du point de vue historique.

Acquisitions

Une quantité appréciable d'archives civiles (30,45 m. l.) a été versée au Centre: les registres d'état civil de 1887-1888 des protonotaires d'Arthabaska, de Drummondville, de Shawinigan et de Trois-Rivières. Le protonotaire de Trois-Rivières a également versé 215 boîtes d'archives notariales de la période 1857-1919 et des archives d'arpenteurs de la période 1861-1911.

Les acquisitions d'archives privées furent peu nombreuses, limitées à quelques transferts de documents provenant d'autres centres des Archives nationales du Québec et à deux dons de la part de particuliers (fonds Jean-Marc-Paradis, 1980-1988; fonds Famille-Craig, 1819-1900).

Traitement

On a entrepris le traitement des archives judiciaires. Les dossiers de cours ont été classés par ordre chronologique. Un fichier a été produit permettant d'établir un lien plus clair et plus précis entre les plunitifs et les dossiers de cours de justice.

Enfin, on a complété l'inventaire des archives audiovisuelles conservées au Centre.

Microfilm

Déjà, les registres d'état civil des districts d'Arthabaska, de Drummondville, de Shawinigan et de Trois-Rivières, pour les années 1885 à 1888, ont été reproduits sur microfilm. Le Centre a par ailleurs reçu copie des microfilms de registres d'état civil des districts de Gaspé (1801-1884), Rimouski (1701-1884), Bonaventure (1811-1884) et des paroisses de l'Outaouais (1815-1979).

Le Centre a aussi microfilmé ses petits fonds d'archives photographiques (c. 1930-1950). Faute de ressources, toutefois, on n'a pu procéder au microfilmage des plunitifs des cours de justice.

Diffusion

Le Centre a présenté l'exposition itinérante des Archives nationales du Québec intitulée "Des millions d'images". Rappelons que cette exposition fut produite par les Archives nationales du Québec en 1987 pour souligner le 150^e anniversaire de la photographie au Québec. L'exposition comprend une soixantaine de photographies regroupées sous quatre thèmes: l'architecture, l'urbanisme, l'ethnologie et la généalogie.

Ensuite, une nouvelle exposition fut présentée dans le cadre de la série "Moi, Trois-Rivières, je me souviens..." Cette exposition comprenait 187 cartes postales datant des années 1920 et illustrant principalement la région de Trois-Rivières. Les cartes postales furent tirées du fonds Claude-Dulude et l'exposition s'intitulait "Moi, Trois-Rivières, je me souviens... d'une image".

Au cours de l'année, le Centre a eu l'occasion de participer à deux émissions de "Nouvel Age", diffusées quotidiennement sur le réseau de Radio-Canada. Il y eut également participation du Centre à la publication d'un numéro spécial de la revue Image sur la culture.

Enfin, il est très important de mentionner le rôle que peuvent jouer des partenaires régionaux pour accroître l'accessibilité et pour intensifier l'exploitation des archives. Rappelons, en effet, que la Société de généalogie de la Mauricie--Bois-Francs possède des copies de microfilms des ANQ-Trois-Rivières (registres d'état civil, archives notariales). Comme l'année précédente, la Société a continué d'offrir un service de consultation de ses archives deux soirs par semaine et deux fins de semaine par mois. En 1988-1989, la Société a reçu près de 1 600 visites de chercheurs voulant profiter du service de consultation. Ce bilan fort encourageant a amené le Centre à rencontrer de nouveau la Société de généalogie, ainsi que la Société historique du Centre du Québec et le Mouvement socio-culturel de La Tuque, en vue de l'ouverture de trois nouveaux points de service dans la région. Il est prévu que ces nouveaux points de service possédant des copies de microfilms de registres d'état civil seront opérationnels au cours de la prochaine année.

Services-conseils

Comme les autres centres des Archives nationales du Québec, le Centre de Trois-Rivières a effectué, par voie de courrier, une relance des organismes publics n'ayant pas encore soumis leur

calendrier de conservation. En même temps, il y eut des contacts plus directs avec les représentants d'une cinquantaine d'organismes publics.

D'autre part, le Centre a organisé une rencontre avec 50 cadres du Centre hospitalier Sainte-Marie, au sujet de l'application du calendrier de conservation approuvé.

RÉGION 05

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'ESTRIE

(740, rue Galt Ouest, SHERBROOKE (Québec), J1H 1Z3)

Tél.: (819) 566-2881

Calendriers de conservation

Le Centre a analysé et fait approuver 138 calendriers cette année, au prix d'une concentration des énergies sur cette activité. Par conséquent et par choix, on a limité les ressources humaines investies dans la production d'instruments de recherche détaillés pour les archives historiques conservées au Centre.

Acquisitions

Le Centre a fait l'acquisition de documents relatifs à la carrière de M. Carrier Fortin comme ministre du gouvernement dirigé par Jean Lesage. Les documents, qui couvrent la période 1964-1966, ont trait à la refonte du Code de procédure civile, à l'emploi et à la formation professionnelle au Québec.

D'autre part, des rencontres ont eu lieu à Cowansville avec M. Jean-François Bertrand qui fut député, leader parlementaire et ministre dans le gouvernement dirigé par René Lévesque. Les rencontres ont permis de conclure une entente sur un projet de don des archives à caractère politique de M. Bertrand. Ces archives seraient toutefois envoyées au Centre d'archives de Québec pour y être conservées.

Traitement

On a tenu à jour l'entrée des données dans la banque SAPHIR. Par contre, en raison de la priorité accordée à l'analyse des calendriers de conservation, la production d'instruments de recherche détaillés fut limitée. On a quand même produit une liste des documents contenus dans les fonds Conseil-régional-de-bien-être-de-Sherbrooke et Centraide-Estrie (1968-1977).

Microfilm

Bien qu'on n'ait pas microfilmé, cette année, des archives propres au Centre de Sherbrooke, celui-ci a fait l'acquisition de près de 500 bobines de microfilms de registres d'état civil provenant de différentes régions du Québec et intéressant particulièrement les chercheurs de l'Estrie.

Diffusion

Au printemps 1988, le Centre a organisé une rencontre spéciale en vue de mieux comprendre les besoins particuliers de la clientèle qui poursuit des recherches généalogiques et de mieux répondre à ses besoins.

Il est intéressant de signaler, d'autre part, que trois des cinq groupes accueillis cette année au Centre pour une visite organisée étaient des groupes d'étudiants de niveau primaire. Tous les visiteurs ont pu apprécier la petite exposition permanente intitulée "Visages d'Alfred DesRochers". Des documents du poète Alfred DesRochers furent également utilisés dans un kiosque présenté par les Archives nationales du Québec au Salon du livre de Québec. Un dépliant visant à mieux faire connaître les archives du poète fut distribué lors du Salon.

Enfin, le Centre de l'Estrie a participé activement au concours "Vos papiers S.V.P." dont il fut question dans la troisième partie du présent rapport. La gagnante régionale fut madame Clothilde Painchaud qui a présenté une lettre de Louis-Joseph Papineau à E.-R. Fabre, datée du 3 janvier 1852.

Services-conseils

Pour le bénéfice des organismes publics, le Centre a organisé dans ses locaux trois sessions d'information sur les calendriers de conservation. Deux sessions s'adressaient aux cours municipales, l'autre aux offices municipaux d'habitation. Le Centre a profité des réunions organisées par le Bureau régional du ministère des Affaires municipales, à Ascott Corner et à Sherbrooke, pour rencontrer les représentants d'autres organismes municipaux.

Pour favoriser la mise en application des calendriers approuvés, le Centre de l'Estrie a, lui aussi, déjà commencé à rencontrer les organismes concernés. Ainsi, par exemple, une conférence fut organisée pour les cadres du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

Le Centre fut heureux de recevoir la visite des responsables de la mise en valeur des archives de l'Église unie conservées à l'Université Bishop. Les visiteurs se sont renseignés sur les méthodes de travail des Archives nationales du Québec.

Enfin, le Centre a eu l'occasion d'apporter sa collaboration à la responsable du Musée Bombardier qui prépare un plan pour la conservation des documents de la compagnie Bombardier à Valcourt.

RÉGION 06

LE CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL

(1945, rue Mullins, MONTRÉAL (Québec), H3K 1N9)
Tél.: (514) 873-3064

Calendriers de conservation

Le Centre d'archives de Montréal (ANQM) signale un nombre croissant de demandes reçues des organismes publics en vue de modifier des délais de conservation à l'intérieur de leur calendrier déjà approuvé. Selon les techniciens et analystes du Centre, ces demandes de modifications démontrent que les calendriers sont réellement mis en application par les organismes. Ceux-ci ne manquent donc pas d'améliorer leur calendrier, à l'usage, pour le rendre plus efficace et pour l'adapter aux besoins changeants de la gestion.

On apprend par ailleurs que dans les institutions où s'enseigne l'archivistique, une place de plus en plus grande est faite aux calendriers en tant que matière d'enseignement. Le corps enseignant ainsi que les étudiants ayant accès aux recueils et calendriers existants, ces instruments de gestion font désormais l'objet d'études en milieu académique par un grand nombre de personnes.

Acquisitions

Des registres d'état civil et des greffes de notaires sont parvenus des palais de justice de Montréal, Joliette et Beauharnois. De plus, les ANQM ont reçu un versement de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (1930-1984) ainsi qu'un versement de la Maison d'enseignement les Études commerciales de l'Est incorporée (1962-1985), incluant les dossiers d'étudiants.

Dans le secteur des archives privées, les ANQM signalent l'acquisition, entre autres, de quelques fonds à caractère politique: le fonds Roland-Dussault, député du Parti québécois dans le comté de Châteauguay (1976-1985), adjoint parlementaire du Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme; le fonds Pierre-Renaud, comprenant des documents relatifs à la montée du nationalisme québécois (1950-1981).

Traitement

Près de 40 greffes de notaires ont été classés et indexés en vue de leur microfilmage par la Société généalogique de l'Utah. Parmi les greffes ainsi traités, on retrouve ceux de N.-B. Doucet, Joseph Belle, J.-O. Champeau et J.-E. Écrément.

La Société Archiv-Histo, pour sa part, a poursuivi son travail de description informatisée des archives notariales du Régime français. La banque de données "Parchemin" s'est donc enrichie cette année des informations essentielles tirées des minutes notariales de 28 greffes, dont ceux de J.-B. Adhémar, B. Fari-bault, P. Lalanne, J. de Saint-Père.

En outre, des instruments de recherche ont été produits par les ANQM pour une vingtaine de fonds, dont les suivants: Paul-Gérin-Lajoie, Camilien-Houde, Esiof-Léon-Patenaude, Gagnon-et-Archambault (architectes).

Diffusion

Le nombre de visites individuelles de chercheurs aux ANQM a augmenté de 35 % et le nombre de visiteurs venus en groupe s'est accru de plus de 50 %. Une centaine de personnes ont profité des journées "portes ouvertes", les 1^{er} et 2 octobre 1988, tandis qu'un grand nombre de généalogistes ont participé aux soirées d'information organisées spécialement à leur intention. D'autre part, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, de même que quelques cégeps de la région, envoient régulièrement leurs étudiants en archivistique visiter les ANQM. Cette visite fait pratiquement partie du curriculum vitae des étudiants.

Le programme d'expositions réalisé par les Archives nationales du Québec fut bien rempli, avec la collaboration de partenaires de plus en plus nombreux et diversifiés. Les expositions suivantes furent présentées à la place Desjardins:

- "Les belles d'autrefois", une exposition sur les anciennes automobiles;
- "La Semaine nationale du transport", une exposition de documents iconographiques sur le thème du transport;
- "La fête nationale", une exposition de documents illustrant les célébrations du 24 juin au fil des années;
- "Faites le plein d'archives", une exposition générale sur les ressources documentaires disponibles aux ANQM;
- "En scène depuis 25 ans", une exposition soulignant le 25^e anniversaire de la Nouvelle Compagnie théâtrale; l'exposition fut également présentée dans l'édifice Ernest-Cormier au 100, rue Notre-Dame Est, pour souligner en même temps le 35^e anniversaire du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

L'exposition photographique "Le Montréal des années '40" fut présentée à l'ancienne caserne de pompiers, maintenant le Centre d'histoire de Montréal situé au 335, place d'Youville, dans le Vieux-Montréal.

Dans leur propre salle d'exposition, les ANQM ont présenté "Réminiscences des Cantons de l'Est", une exposition sur la photographie dans cette région, de 1856 à 1926, ainsi que l'exposition "Pointe St-Charles, quartier industriel: 1850-1920".

Chacune de ces expositions fut accompagnée d'un dépliant ou d'un catalogue.

Services-conseils

Les 15 sessions d'information, organisées par les ANQM pour aider les organismes à élaborer leur calendrier de conservation, ont attiré la participation de 320 personnes provenant de 239 organismes répartis comme suit:

Ministères et organismes gouvernementaux	11
Cours municipales	2
Secteur municipal	95
Secteur de l'enseignement	41
Secteur de la santé et des services sociaux	90

Par ailleurs, au cours de l'année, le personnel des ANQM a rendu visite à 118 organismes publics de la région pour les conseiller individuellement.

Des compagnies privées (produits pharmaceutiques, génie-conseil, assurances) s'adressent maintenant aux ANQM pour se renseigner sur les délais de conservation adoptés par le secteur public pour différents types de séries documentaires.

Stagiaires

Au service de la région la plus peuplée au Québec, le Centre d'archives de Montréal a reçu 61 stagiaires (voir tableau 7), soit près des deux tiers du nombre total des stagiaires accueillis dans l'ensemble des centres des Archives nationales du Québec en 1988-1989.

Étude concernant les services de garde des documents semi-actifs d'organismes gouvernementaux

A la suite de l'adoption de la politique de gestion des documents semi-actifs du gouvernement du Québec (voir deuxième partie du présent rapport, paragraphe 1.1), les ANQM ont mené une

étude sur les structures des services de garde des documents semi-actifs pour les organismes visés dans le Montréal métropolitain. Environ 50 % des organismes consultés souhaiteraient que soit établi dans la région de Montréal un centre pour la conservation de leurs documents semi-actifs, centre dont le mandat s'inspirerait de l'expérience profitable du CDSA (Centre de documents semi-actifs du gouvernement) établi dans la région de Québec, à Sainte-Foy, sur la rue Dalton (voir plus haut, dans cette partie du rapport, la section consacrée à la région de Québec).

Le rapport de l'étude menée à Montréal fut complété à la toute fin de mars 1989. Des suites y seront apportées au cours de l'année prochaine.

RÉGION 07

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'OUTAOUAIS

(170, rue Hôtel-de-Ville, local S-120, HULL (Québec), J8X 4C2)

Tél.: (819) 777-2900

Calendriers de conservation

Le Centre d'archives de l'Outaouais a analysé et fait approuver en 1988-1989 presque tous les calendriers qu'il a reçus, soit plus du double du total cumulatif des calendriers approuvés l'année précédente.

Acquisitions et traitement

Aucun fonds d'archives publiques n'a été versé cette année au Centre, mais plusieurs fonds d'archives privées furent acquis.

Parmi les plus importants, le Centre mentionne les fonds Chollette et Lanouette, tous deux importants pour l'histoire économique de l'Outaouais et plus particulièrement pour l'histoire du mouvement coopératif agricole de cette région. Le Centre mentionne, en outre, le fonds du docteur Isabelle (1950-1980), qui fut maire de Hull et député fédéral, ainsi que le fonds Rocheleau (1960-1985). Un instrument de recherche a pu être produit pour les fonds Isabelle et Rocheleau.

Microfilm

Le Centre a procédé au microfilmage d'environ 80 000 fiches d'index des notaires ayant exercé leur profession dans l'Outaouais durant la période 1870-1900. Il s'agit d'index de noms de personnes, de lieux et de sujets. Le Centre a également fait microfilmer le fichier généalogique appartenant à la Société de généalogie de l'Outaouais. Ce fichier comprend environ 250 000 fiches classées alphabétiquement par noms de conjoints-conjointes.

Diffusion

Les quatre expositions suivantes, présentées par le Centre d'archives de l'Outaouais, furent aménagées dans le hall de l'édifice Jos-Montferrand:

- "Histoire religieuse de l'Outaouais";
- "Ulric Bourgeois" (1874-1963), photographe de la vie rurale québécoise et de la vie urbaine en Nouvelle-Angleterre;
- "Facettes de l'histoire de la radio au Québec";
- "Patrimoine de l'Outaouais", une exposition photographique illustrant le patrimoine architectural de la région.

Ces expositions furent l'occasion de stimuler la distribution d'un nouveau dépliant sur le Centre d'archives de l'Outaouais.

Le Centre a participé très activement au Congrès de l'Ontario Genealogical Society (O.G.S.) qui eut lieu à l'Université d'Ottawa les 20, 21 et 22 mai 1988. Le personnel des ANQ-Hull y animait un kiosque d'information et l'archiviste régional prononça, devant 230 congressistes, une conférence sur les ressources documentaires des Archives nationales du Québec pour la recherche généalogique. Plus de 125 congressistes ont profité de l'occasion pour visiter le Centre d'archives de l'Outaouais.

RÉGION 08

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

(27, rue du Terminus, ROUYN-NORANDA (Québec), J9X 2P3)

Tél.: (819) 762-4484

Calendriers de conservation

La quasi-totalité des calendriers reçus ayant été analysés et approuvés, le Centre a accordé, par la suite, une attention particulière aux organismes retardataires du secteur de la santé et des services sociaux afin de les aider à préparer leur calendrier.

Acquisitions, traitement et microfilm

Le Centre a acquis un important fonds d'archives photographiques (environ 30 000 documents) réunissant le travail de trois photographes de Rouyn-Noranda durant la période 1954-1980. Cette acquisition complète le fonds J.-H.-Bolduc, acquis en 1985, qui compte maintenant plus de 35 000 documents photographiques. Tous ces documents ont été classés et le Centre a entrepris la confection d'un index détaillé du fonds Bolduc. Les documents photographiques d'un autre fonds, celui de la Société d'histoire de Rouyn-Noranda, seront également accessibles au moyen d'un index en préparation. Le Centre signale enfin qu'une stagiaire étudiante a traité de façon exhaustive le fonds de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (1972-1986): classement des documents, rédaction d'un inventaire et d'un index.

Dans sa collection de microfilms de registres d'état civil, le Centre possède maintenant le microfilm des registres des missionnaires itinérants de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie James.

Diffusion

Avec les activités spéciales organisées par le Centre, le nombre de demandes de consultation de documents a quintuplé par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de copies de documents produites à la demande des chercheurs a plus que doublé. Cette activité accrue fait suite à la multiplication des rencontres du Centre avec des groupes scolaires des niveaux primaire et secondaire ainsi qu'avec des groupes oeuvrant dans le

cadre d'événements spéciaux: 50^e anniversaire de la paroisse Immaculée-Conception de Rouyn-Noranda, 60^e anniversaire de l'Église anglicane de Noranda.

Un programme d'exposition fort élaboré a sans doute contribué largement à l'animation du Centre et des nombreuses rencontres auxquelles il a participé. Dans ses propres locaux et à l'extérieur, le Centre a présenté, au total, sept expositions dont:

- "Albert Coutu, champion de l'hôtellerie"; l'Hôtel Albert et le développement des services hôteliers par la famille Coutu à Rouyn-Noranda;
- "Tour de l'Abitibi-Témiscamingue", quelques photographies retraçant l'histoire du cyclisme dans la région présentées à la maison Dumulon à l'occasion du passage des cyclistes lors du Tour de l'Abitibi;
- "Les commerces d'autrefois".

Ces expositions, comme d'autres, organisées par les ANQ-Rouyn-Noranda et présentées, soit pour le Salon du livre au complexe sportif LaSarre, soit au Centre commercial Les Promenades du cuivre augmentent chaque année la notoriété du Centre d'archives.

RÉGION 09

LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA CÔTE-NORD

(649, boul. Laure, SEPT-ÎLES (Québec), G4R 1X8)

Tél.: (819) 962-3434

Calendriers de conservation

Soixante-quinze pour cent des organismes publics de la région ont soumis leur calendrier de conservation. Les premiers effets de l'opération relance entreprise par le Centre d'archives de la Côte-Nord en octobre 1988 permettent aussi de maintenir l'objectif d'avoir reçu et approuvé tous les calendriers des organismes publics de la région, d'ici avril 1990.

Acquisitions

Le Centre signale l'acquisition de trois fonds d'archives: le fonds Harmonie-musique-aux-vents-de-Sept-Iles (1985-1987), le fonds Mitchell-Campbell (1895-1984) et le fonds Guy-Côté (1746-1988). Le fonds Campbell comprend 269 documents photographiques (négatifs) reflétant l'histoire de plusieurs villages de la Côte et du prestigieux "Moisie Salmon Club".

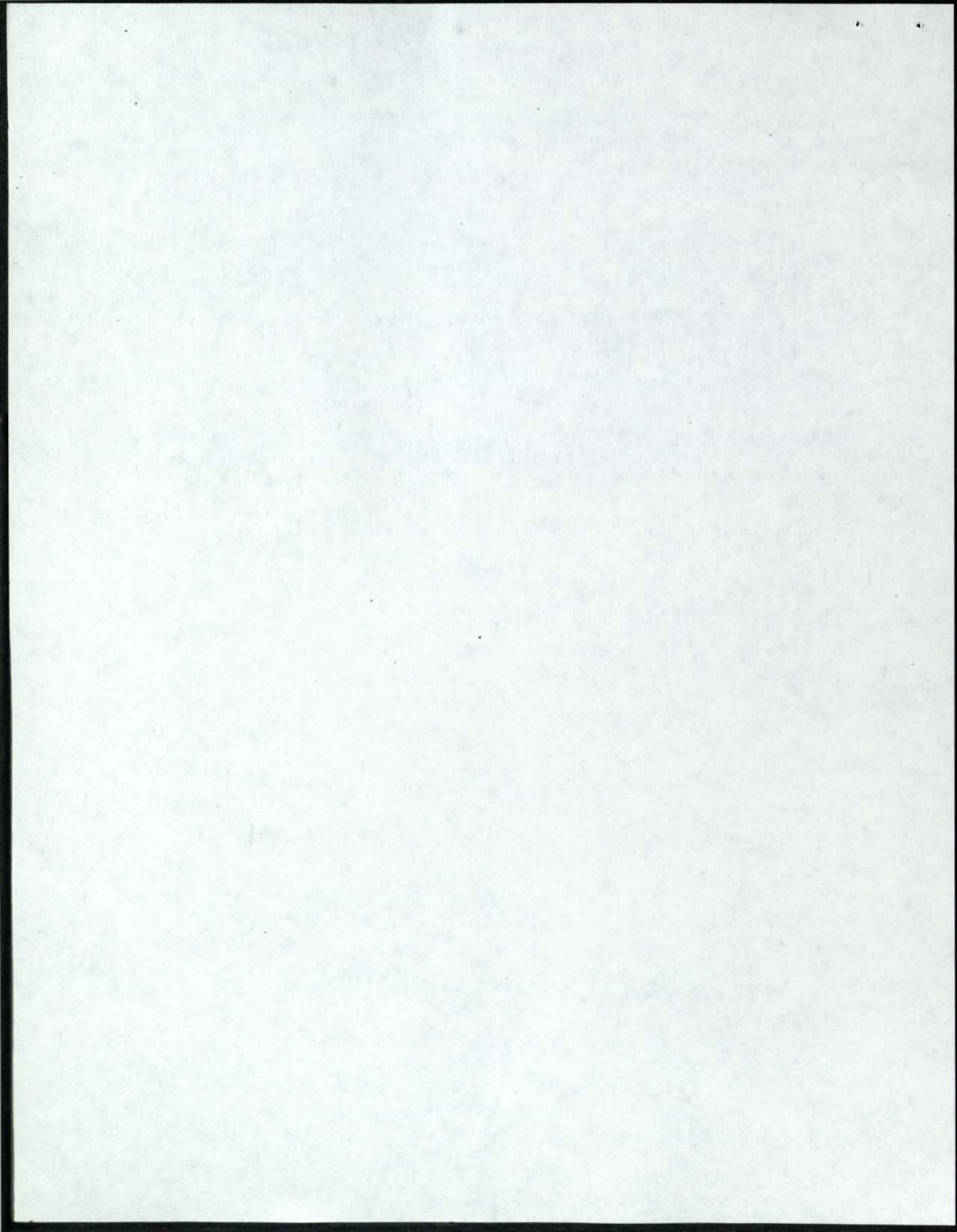
Traitement

Le plus important travail de description, réalisé en 1988-1989, porte sur le fonds Guy-Côté. Le fonds comprend au-delà de 300 ouvrages sur l'histoire de la Côte-Nord.

Diffusion

La fréquentation du Centre d'archives de la Côte-Nord a plus que doublé par rapport à l'année précédente. Le Centre a d'ailleurs commencé à recevoir des visiteurs en groupes; cette année, par exemple: des dirigeants de la compagnie minière I.O.C. (Iron Ore Company), des étudiants du cégep de Sept-Iles.

Le Centre a présenté quatre expositions dans ses locaux. Deux ont porté sur les mines et l'équipement minier de l'I.O.C. Une autre, intitulée "Matamek d'hier à demain", illustre la vie sur cette réserve amérindienne, tandis que la quatrième exposition, "Mode d'antan", faisait redécouvrir les costumes des années 1900.



TABLEAUX

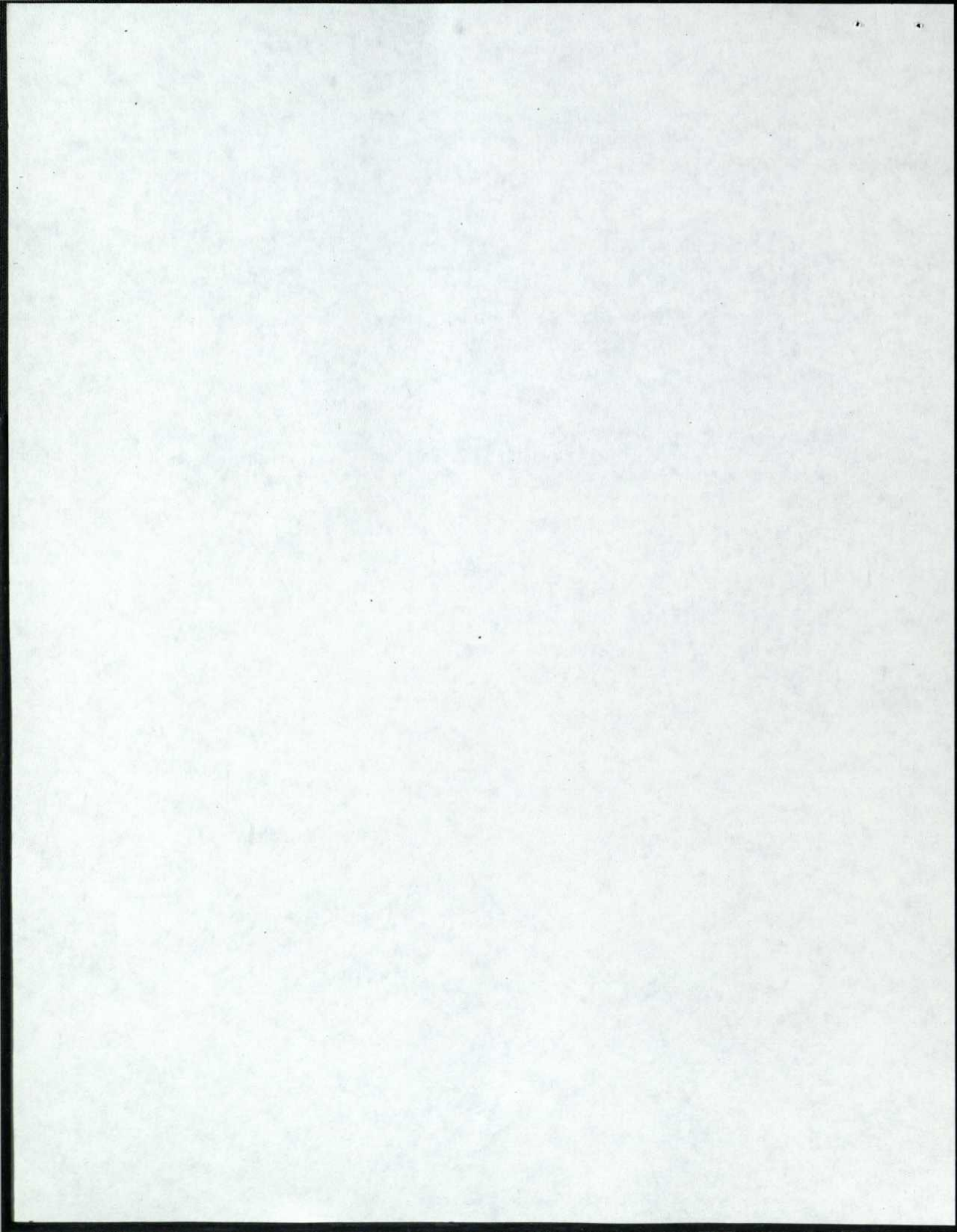


TABLEAU 1

Répartition des effectifs permanents et
des ressources financières autres que la rémunération

UNITÉ ADMINISTRATIVE	NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS	BUDGET AUTRE QUE LA RÉMUNÉRATION
Direction des archives	3	72 600 \$
Centre de Québec	62	322 400 \$
Centre de Montréal	29	359 300 \$
Direction des autres régions	4	183 900 \$
Centre de Rimouski	3	16 500 \$
Centre de Chicoutimi	3	20 500 \$
Centre de Trois-Rivières	3	16 700 \$
Centre de Sherbrooke	3	18 300 \$
Centre de Hull	3	14 200 \$
Centre de Rouyn-Noranda	2	15 900 \$
Centre de Sept-Iles	1	17 400 \$
Service central de développement des systèmes (SCDS)	6	156 000 \$
Communications	2	70 000 \$
Programme d'aide financière*	-	180 600 \$
TOTAL	124	1 464 300 \$

* Le lecteur trouvera, en annexe, la liste de projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1988-1989. La liste indique, par région et pour chaque projet, le titre du projet, le nom de l'organisme promoteur et le montant de la subvention reçue.

ORGANIGRAMME DES ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC

TABEAU 2

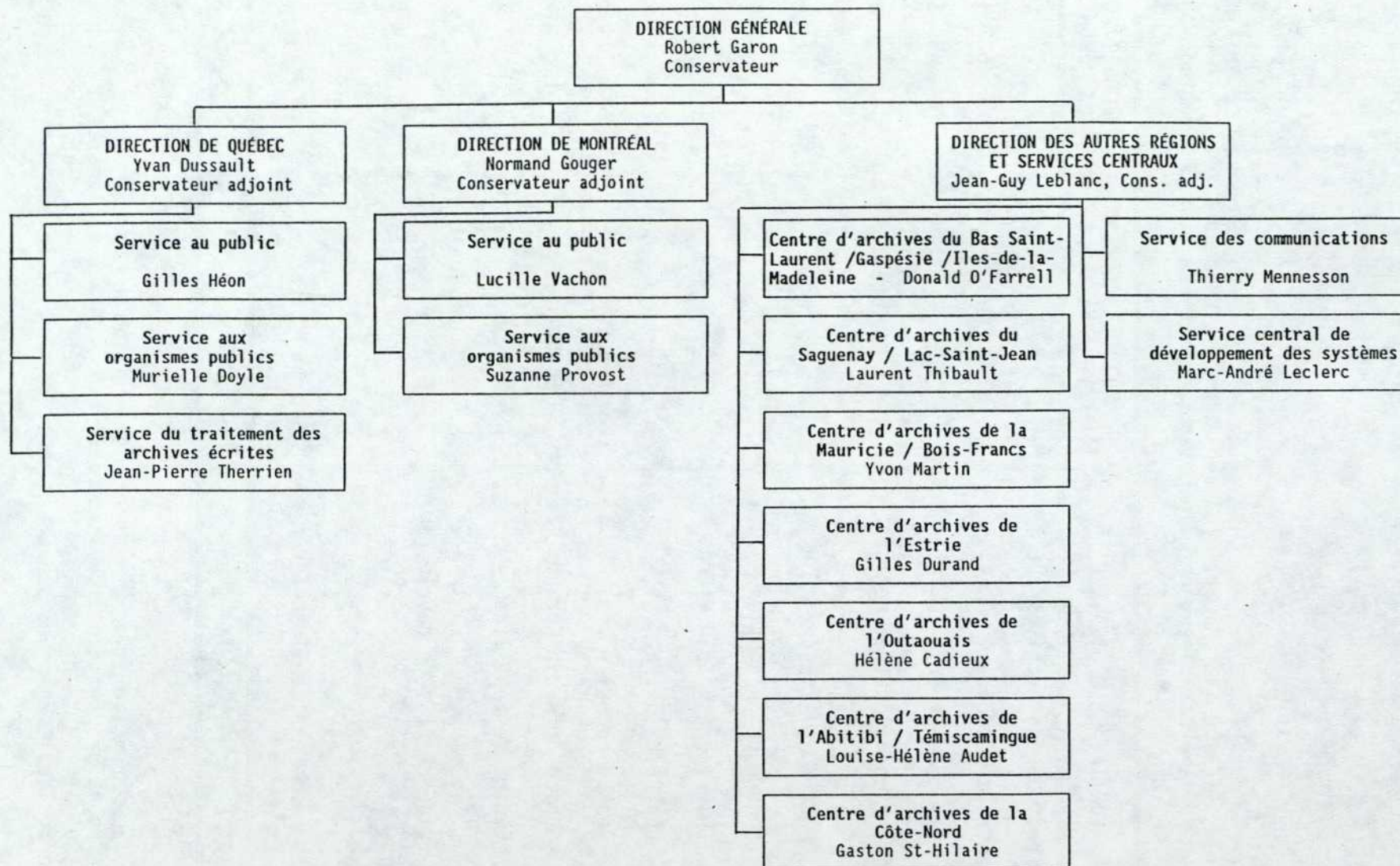


TABLEAU 3

Nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par chaque centre d'archives des ANQ, au 31 mars 1989

RÉGION CENTRE D'ARCHIVES	NOMBRE DE CALENDRIERS DE CONSERVATION		
	Prévus	Reçus	Approuvés
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine RIMOUSKI	406	295	254
Saguenay—Lac-Saint-Jean CHICOUTIMI	190	151	140
Québec QUÉBEC	767	582	455
Mauricie—Bois-Francs TROIS-RIVIÈRES	406	275	252
Estrie SHERBROOKE	243	210	190
Montréal MONTRÉAL	1 387	924	838
Outaouais HULL	163	116	103
Abitibi-Témiscamingue ROUYN-NORANDA	169	121	114
Côte-Nord SEPT-ÎLES	87	65	55
TOTAL	3 818	2 739	2 401

- 58 -
TABLEAU 4

Quantité d'archives acquises en 1988-1989 (Mètres linéaires: m.l.)

CENTRE D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
01- RIMOUSKI	Archives écrites	0,32 m.l.	2,84 m.l.	3,16 m.l.
02- CHICOUTIMI	Archives écrites	7,70 m.l.	1,10 m.l.	8,80 m.l.
03- QUÉBEC	Archives écrites	382,46 m.l.	34,40 m.l.	416,86 m.l.
	Cartes et plans	135	308	443
	Images fixes	408	1 339	1 747
	Enregistrements sonores	56 h	15 h	71 h
	Images animées	1 800 h	378 h	2 178 h
	Microfiches	777	-	777
04- TROIS-RIVIÈRES	Archives écrites	30,45 m.l.	3,20 m.l.	33,65 m.l.
	Enregistrements sonores		164 h	164 h
	Images animées		-	-
05- SHERBROOKE	Archives écrites	-	0,20 m.l.	0,20 m.l.
06- MONTRÉAL	Archives écrites	2 796,84 m.l.	86,41 m.l.	2 883,25 m.l.
07- HULL	Archives écrites	-	43 m.l.	43 m.l.
08- ROUYN-NORANDA	Archives écrites	-	3,28 m.l.	3,28 m.l.
	Images fixes	-	32 913	32 913
09- SEPT-ÎLES	Archives écrites	-	3,90 m.l.	3,90 m.l.
	Images fixes	-	269	269
TOTAL	Archives écrites	3 217,77 m.l.	178,33 m.l.	3 396,10 m.l.
	Cartes et plans	135	308	443
	Images fixes	408	34 521	34 929
	Enregistrements sonores	56 h	164 h	220 h
	Images animées	1 800 h	378 h	2 178 h
	Microfiches	777		777

TABLEAU 5

Quantité d'archives conservées aux ANQ
au 31 mars 1989 (Mètres linéaires: m.l.)

CENTRE D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
01- RIMOUSKI	Archives écrites Cartes et plans Images fixes Images animées	290,79 m.l.	295,09 m.l.* 100 30 500 1 h * corrigé	585,88 m.l.* 100 30 500 1 h * corrigé
02- CHICOUTIMI	Archives écrites Cartes et plans Images fixes Enregistrements sonores Images animées Microfiches	598,70 m.l.	708,10 m.l. 20 500 400 000 8 000 h 300 h 5 000	1306,8 m.l. 20 500 400 000 8 000 h 300 h 5 000
03- QUÉBEC	Archives écrites Cartes et plans Images fixes Enregistrements sonores Images animées Microfiches	12 833,67 m.l. 104 990 611 793 12 756 h 1 872 h 5 633	1 051,49 m.l. 31 763 526 338 535 h 1 336 h -	13 885,16 m.l. 136 753 1 138 131 13 291 h 3 208 h 5 633
04- TROIS-RIVIÈRES	Archives écrites Cartes et plans Images fixes Enregistrements sonores Images animées	1 383,88 m.l. - - - -	132 m.l. 1 151 100 048 200 h 110 h	1 515,88 m.l. 1 151 100 048 200 h 110 h
05- SHERBROOKE	Archives écrites Cartes et plans Images fixes Enregistrements sonores Images animées	909,30 m.l. 95 672 - 1 h	100,20 m.l. 1 169 95 278 520 h 7 h	1 009,50 m.l. 1 264 95 950 520 h 8 h

TABLEAU 5 (suite)

CENTRE D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
06- MONTRÉAL	Archives écrites	8 744,92 m.l.	1 390,25 m.l.	10 135,17 m.l
	Cartes et plans	345 000	115 000	460 000
	Images fixes	500 000	3 003 000	3 503 000
	Enregistrements sonores	-	2 000 h	2 000 h
	Images animées	1 050 h	3 695 h	4 745 h
07- HULL	Archives écrites	747 m.l.	351 m.l.	1 098 m.l.
	Cartes et plans	-	1 200	1 200
	Images fixes	-	18 000	18 000
	Enregistrements sonores	-	400 h	400 h
	Images animées	-	10 h	10 h
08- ROUYN-NORANDA	Archives écrites	92,40 m.l.	221,27 m.l.	313,67 m.l
	Cartes et plans	300	375	675
	Images fixes	5 610	94 413	100 023
09- SEPT-ÎLES	Archives écrites	229,73 m.l.	94,56 m.l.	324,29 m.l
	Cartes et plans	832	39	871
	Images fixes	274	109 950	110 224
	Enregistrements sonores	-	27 h	27 h
	Images animées	4 h	104 h	108 h
TOTAL	Archives écrites	25 830,39 m.l.	4 343,96 m.l.	30 174 m.l.
	Cartes et plans	451 217	171 297	622 514
	Images fixes	1 118 349	4 377 527	5 495 876
	Enregistrements sonores	12 756 h	11 682 h	24 438 h
	Images animées	2 827 h	5 563 h	8 490 h
	Microfiches	5 633	5 000	10 633

TABLEAU 6

Communication et diffusion des documents

CENTRES D'ARCHIVES	NOMBRE DE VISITES DE CHERCHEURS	NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION	NOMBRE DE DEMANDES ÉCRITES (courrier)	NOMBRE DE COPIES PRODUITES	NOMBRE DE GROUPES/PERSONNES REÇUS	NOMBRE D'EXPOSITIONS PRÉSENTÉES
RIMOUSKI	1 446	3 636*	73	3 840	10/ 195	1
CHICOUTIMI	1 809	2 153*	30	10 468	21/ 300	1
QUÉBEC	15 593	23 504	1 156	69 788	33/ 578	1
TROIS-RIVIÈRES	1 318	32 410**	273	1 649	2/ 58	2
SHERBROOKE	1 394	739	176	4 509	5/ 128	2
MONTRÉAL	12 765	15 982	1 165	36 720	36/1120	7
HULL	3 600	11 200	40	2 000	8/ 250	4
ROUYN-NORANDA	2 425	11 400	26	3 711	16/ 765	7
SEPT-ÎLES	852	3 628	42	1 084	2/ 25	4
TOTAL	41 202	104 652	2 981	133 769	133/3419	29***

* Nombre estimé

** Communication des documents à la pièce seulement

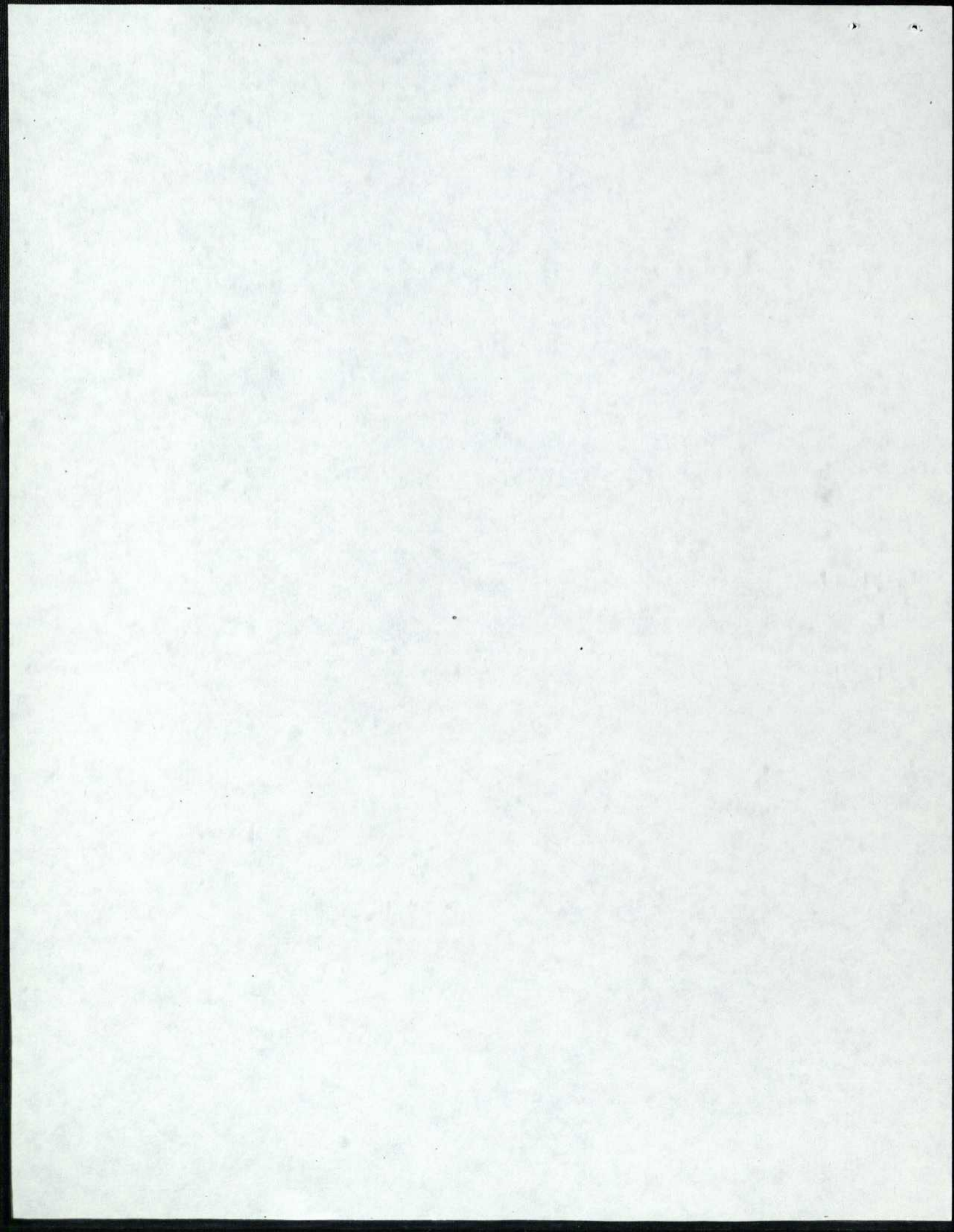
*** 28 expositions différentes dont 4 sont itinérantes

TABLEAU 7

Stages aux Archives nationales du Québec
en 1988-1989

CENTRE D'ARCHIVES	NOMBRE DE STAGIAIRES	DURÉE TOTALE DES STAGES
RIMOUSKI	5	6 mois/personne
CHICOUTIMI	9	16 mois/personne
QUÉBEC	8	6 mois/personne
TROIS-RIVIÈRES	5	3 mois/personne
SHERBROOKE	2	1,5 mois/personne
MONTRÉAL	61	96 mois/personne
HULL	2	2 mois/personne
ROUYN-NORANDA	4	7 mois/personne
SEPT-ÎLES	3	4,5 mois/personne
TOTAL	99	142,0 mois/personne

ANNEXE



ANNEXE

Liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1988-1989.

RÉGION 01: BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE—ILES-DE-LA-MADELEINE

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
United Church of Canada	Inventaire des archives des églises de Gaspésie de l'Église unie du Canada	4 600,00 \$
Société historique de la Gaspésie	Catalogue des fonds photographiques	3 485,00 \$
Société historique de la Côte-du-Sud	Traitement du fonds Georges-Bouchard	3 700,00 \$
	SOUS-TOTAL	11 785,00 \$

RÉGION 02: SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Galerie Séquence	L'histoire de la photographie au Saguenay--Lac-Saint-Jean	8 000,00 \$
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean	Traitement de fonds d'archives	5 330,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 330,00 \$

RÉGION 03: QUÉBEC

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Société du Musée du séminaire de Québec	Inventaire analytique du fonds photographique des archives historiques du séminaire de Québec	7 300,00 \$
Université Laval - Bureau du secrétaire général - Division des archives	Répertoire numérique des fonds J.-F.-Brassard et Roger-Filiatrault	6 500,00 \$
Literary and Historical Society of Québec	Répertoire numérique détaillé	6 000,00 \$
Société d'histoire de Charlevoix	Accessibilité au Centre d'archives de Charlevoix	3 597,00 \$
	SOUS-TOTAL	23 397,00 \$

RÉGION 04: MAURICIE—BOIS-FRANCS

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Séminaire de Nicolet	Traitement des archives photographiques: tri et classement	5 000,00 \$
Ville de Boucherville	Inventaire analytique: collection La Bruère	5 000,00 \$
Société historique d'Odanak	PILDOWI	3 000,00 \$
Musée Nérée Beauchemin	Fonds Nérée-Beauchemin	<u>2 630,00 \$</u>
	SOUS-TOTAL	15 630,00 \$

RÉGION 05: ESTRIE

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Société d'histoire des Cantons de l'Est	Inventaire et classement des archives cartographiques de la S.H.C.E.	5 000,00 \$
Société d'histoire de Stanstead	Classement et répertoire des fonds d'archives tels que décrits dans notre guide de dépôt	4 268,00 \$
Société d'histoire de Missisquoi	Classification et conservation des archives locales	3 000,00 \$
Héritage Sutton	Préparation d'un catalogue des fonds de notre centre d'archives	2 500,00 \$
	SOUS-TOTAL	14 768,00 \$

RÉGION 06: MONTRÉAL

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Université de Montréal - Programme de recherche en démographie historique	Inventaire analytique des registres paroissiaux catholiques du Québec ancien	10 000,00 \$
Fédération des sociétés d'histoire du Québec	Les archives... un monde à découvrir	7 690,00 \$
Association canadienne d'histoire ferroviaire - Musée ferroviaire canadien	Guide de dépôt d'archives - Association canadienne d'histoire ferroviaire	6 500,00 \$

Bureau québécois des travailleurs canadiens de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole	Classement et description du fonds du Bureau québécois des travailleurs canadiens de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole	5 000,00 \$
Université du Québec à Montréal - Service des archives	Production d'un état général des fonds et collections d'archives privées conservées à l'UQAM (44 fonds et collections)	5 000,00 \$
Université Concordia - Service des archives	Jazz à Montréal - la collection Alex Robertson	5 000,00 \$
Société historique de Saint-Henri	Inventaire et conservation du fonds photographique Adrien Dubuc - Phase 2	5 000,00 \$
Le Vidéographe inc.	Inventaire, classification, informatisation et catalogage des archives du Vidéographe	5 000,00 \$
Société d'histoire de l'Île Jésus	Patrimoine archivistique lavallois	3 500,00 \$
Société d'histoire de la région de Terrebonne	Archives photographiques de la Société historique de Terrebonne et de la collection Aimé Dépatie: reproduction, classement, traitement et préparation d'un instrument de recherche	3 500,00 \$
	SOUS-TOTAL	<hr/> 56 190,00 \$

RÉGION 07: OUTAOUAIS

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Ville de Gatineau	Répertoire numérique simple	3 000,00 \$
Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais	Guide d'archives de l'Outaouais	4 000,00 \$
Ville de Hull	Microfilmage et traitement	3 000,00 \$
Conseil régional des loisirs de l'Outaouais	Archives loisirs	3 000,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 000,00 \$

RÉGION 08: ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Société d'histoire de Rouyn-Noranda	Le fonds Bolduc, vers une riche exploitation	5 000,00 \$
Mme Pierrette Blais - Société d'histoire d'Amos	Inventaire analytique fonds 14 - Projet ANQ 1988	5 000,00 \$
Comité du patrimoine de l'École du rang II d'Authier	L'inventaire des objets à l'École du rang II d'Authier	1 500,00 \$
Comité du patrimoine de Beaucanton	Archives du 50 ^e de Beaucanton	1 000,00 \$
	SOUS-TOTAL	12 500,00 \$

RÉGION 09: COTE-NORD

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
MRC de la Haute Côte-Nord	Production d'un répertoire numérique et d'un index	3 250,00 \$
Société historique de la Côte-Nord	Guide de dépôt - Société historique de la Côte-Nord	4 750,00 \$
Corporation municipale Les Escoumins	Traitement des documents	2 000,00 \$
Corporation municipale de Colambier	Archives 46	2 000,00 \$
	SOUS-TOTAL	12 000,00 \$

<u>Nom du demandeur</u>	<u>Titre du projet</u>	<u>Montant de la subvention</u>
Association des archivistes du Québec inc.	Publication de la revue <u>Archives</u>	8 000,00 \$
	TOTAL	180 600,00 \$



Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles